



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1910 LUNDI 13 JANVIER 2014

## Centrafrique

# Le destin des Centrafricains suspendu au choix du CNT



Michel Djotodia

Après la démission forcée, le 10 janvier à N'Djamena, du président de la transition centrafricaine, Michel Djotodia, et de son Premier ministre, Nicolas Tiangaye, l'avenir de la Centrafrique, en proie à des violences qui compromettent sa stabilité, reste suspendu au choix du Conseil national de transition (CNT) qui doit se prononcer, dans quelques jours, sur l'homme idéal pour conduire les destinées de ce pays.

Les tractations s'annoncent complexes pour le CNT, car le futur remplaçant de Michel Djotodia devra être issu d'un consensus au sein des sensibilités politiques du pays et répondre aux attentes des Centrafricains.

« Il faut que le Conseil national de transition établisse l'alternative provisoire parce que le but c'est d'aller avant la fin de l'année à des élections », a déclaré le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian dont le pays a pris acte de la décision issue du sommet de la Communauté économique des États d'Afrique centrale à N'Djamena.

Page 11



Nicolas Tiangaye

### FOOTBALL/CHAN

## Les Diables rouges entrent en compétition contre le Ghana

Pour leur premier match au Championnat d'Afrique des nations (Chan) auquel ils participent pour la première fois, les Diables rouges du Congo affrontent aujourd'hui l'équipe nationale ghanéenne, finaliste lors de la première édition de cette compétition en 2009. Bien que n'ayant pas les faveurs des pronostics, les Congolais ne manquent pas d'ambitions, ils entendent aller le plus loin possible dans cette coupe, en commençant par un bon résultat à ce premier derby. « Vous avez le devoir de défendre valablement les couleurs du pays. Vous disposez du talent qu'il faut pour nous ramener ce trophée », leur a répété le ministre des Sports, Léon Alfred Opimbat, avant leur départ pour l'Afrique du Sud où se déroule cette 3<sup>e</sup> édition du Chan.

### ÉDITORIAL

## Partition

Page 2

Page 24

### DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

## Gouvernants et partenaires œuvrent pour l'appui au secteur privé

La problématique de la promotion du secteur privé constitue une préoccupation pour le Congo qui s'est engagé dans un élan de diversification de son économie essentiellement basée sur le pétrole. En vue de créer un cadre propice au développement des entreprises privées

dans les secteurs clés de l'économie (mines, hydrocarbures, industries de base), la présidence de la République organise, le 17 janvier, un atelier sur les enjeux de la promotion et du développement du secteur privé national.

L'objectif de cet atelier est de permet-

tre aux partenaires économiques et aux gouvernants d'appuyer les engagements du secteur privé national dans la mise en œuvre d'un nouveau cadre réglementaire à la promotion des secteurs prioritaires.

Page 7

### RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

## Les Affaires sociales annoncent le projet Lisungi



Émilienne Raoul

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire a annoncé la mise en œuvre au Congo, avec l'appui de la Banque mondiale, d'un projet visant à réduire la pauvreté en incitant les ménages les plus pauvres à investir dans leur capital humain et celui de leurs enfants. « L'accord de convention avec la BM sera ratifié en ce début de l'année 2014 par le Parlement », a indiqué la ministre Émilienne Raoul. Elle a également annoncé le lancement prochain des activités des centres Songhai à Louvaku dans le département du Niari et Otsendé dans la Cuvette, en vue de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Page 8

## ÉDITORIAL

## Partition

Comme on pouvait s'y attendre, le « sommet » de la Céac, qui s'est tenu jeudi et vendredi à N'Djamena, a donc contraint Michel Djotodia et son Premier ministre, Nicolas Tiangaye, à se retirer de la scène politique. Mais il n'a en rien résolu les deux problèmes qui empêchent la Centrafrique de se relever : la restauration de l'État de droit et la menace de partition du pays.

Sur le premier point, il convient d'espérer que les Centrafricains, instruits par la terrible expérience qu'ils ont vécue depuis la prise du pouvoir par la Séléka, vont reprendre leur destin en mains. Une coalition nationale pouvant seule exorciser les mauvais démons qui plongent leur pays dans le chaos, la sagesse voudrait que les responsables politiques de tout bord se mettent d'accord pour édifier une véritable démocratie et mettre un terme définitif à la guerre des religions qui ravage leur pays. Ce ne sera certainement pas facile, mais ce n'est pas impossible.

Beaucoup plus difficile, plus délicate, plus aléatoire est la résolution du deuxième problème que les Centrafricains et leurs partenaires africains vont devoir résoudre s'ils veulent que le pays retrouve enfin la paix.

Quitte à mettre les pieds dans le plat, disons, en effet, que la menace de partition de la Centrafrique est bien réelle, car elle correspond aux intérêts de l'un des principaux acteurs de la tragédie, le Tchad, pour ne pas le nommer. Que ceux qui en doutent considèrent, d'une part, la manière dont Michel Djotodia et la Séléka musulmane se sont emparés de Bangui, d'autre part le comportement pour le moins ambigu des forces tchadiennes déployées à Bangui et ailleurs, enfin l'existence de ressources naturelles considérables dans le nord de la Centrafrique, à proximité immédiate du Tchad. Refaire, dans un tel contexte, ce qui s'est passé au Soudan, c'est-à-dire provoquer ou favoriser la partition du pays, est une tentation qui pourrait expliquer ce que nous vivons actuellement.

N'étant pas dans le secret des dieux, nous ne pouvons dire si le sujet a été abordé de front lors du sommet qui vient de s'achever à N'Djamena. Mais comme l'implosion de la Centrafrique ferait plonger le Bassin du Congo dans le chaos, tout doit être mis en œuvre pour l'éviter.

Les Dépêches de Brazzaville

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Un bilan positif malgré l'absence de propositions de lois

**Dressant le bilan de l'année 2013, l'Assemblée nationale a évalué son action en 2013 à 83,72 %. Ce satisfecit ne concerne que l'adoption des lois et le contrôle de l'action du gouvernement. Les propositions de lois, une des missions de l'Assemblée, demeurent la grande faiblesse des députés.**

Ce bilan a été fait le 10 janvier à Brazzaville, à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An au président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba. En effet, sur 43 projets et propositions de lois qui lui ont été soumis, l'Assemblée nationale en a examiné et adopté 36, soit un taux de réalisation de 83,72%, en trois sessions ordinaires et une extraordinaire. En outre, elle a également préparé et permis la tenue de deux réunions du Parlement en congrès d'abord lors de la visite du président de la République populaire de Chine au Congo, le 29 mars 2013, et à l'occasion du message sur l'état de la Nation du président de la République, le 12 août 2013.

Dans le cadre du contrôle de l'exécutif, l'Assemblée nationale a fait l'effort de s'assumer comme institution de contrôle du gouvernement. À cet égard, trois séances de questions orales au gouvernement avec débats ont eu lieu. Des députés ont également été désignés en qualité de rapporteurs spéciaux pour renforcer le contrôle de l'action gouvernementale. Dans le domaine de la formation, l'institution a orga-

nisé cinq séminaires et ateliers avec l'appui d'organismes nationaux et internationaux comme l'Autorité de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), le PNUD, le FNUAP et bien d'autres. La diplomatie parlementaire a été aussi très active au regard des grandes rencontres auxquelles l'institution a pris part dans le cadre des Unions interparlementaires et bilatérales ainsi que dans le cadre des Groupes d'amitié. Tous ces résultats, souligne l'Assemblée nationale, ont été atteints grâce au bon climat de travail qui a prévalu durant toute cette période au sein de l'institution, qui se révèle malheureusement peu féconde en matière d'initiative de lois. Aussi la mise en place d'une cellule de renforcement des capacités des députés dans l'initiative législative paraît-elle indispensable pour arrimer l'Assemblée nationale au contexte de l'émergence d'ici 2025.

**S'affirmer davantage en 2014**

S'adressant aux députés, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, a rappelé qu'au cours de cette nouvelle année, la chambre basse du Parlement devait s'affirmer davantage dans l'exercice de ses missions constitutionnelles. Pour cela, a-t-il indiqué, l'assiduité face aux « obligations professionnelles est indispensable pour consacrer non seulement les vertus du travail individuel, mais aussi le rendement de l'institution à tra-

vers une synergie créatrice ». « L'efficacité de notre action requiert des objectifs bien définis, un plan d'action clair, des structures organisationnelles, opérationnelles, certes, mais aussi des députés et un personnel administratif qualifiés. Le renforcement des capacités à travers des formations continues, orientées vers l'exigence des compétences, la recherche de la performance, la culture de la responsabilité et le goût du travail bien fait sera accentué », a-t-il ajouté. Il a également appelé l'Assemblée nationale à poursuivre son action dans le cadre de la diplomatie parlementaire en vue du rayonnement de notre pays. La mise en place du Parlement des jeunes courant janvier 2014, autre programme de la Francophonie, contribuera à placer notre institution au niveau des exigences de la communauté internationale.

**Satisfaire les attentes du public**

Justin Koumba a indiqué que l'Assemblée nationale devait, en cette nouvelle année, axer ses efforts sur la nécessité de renforcer le rôle des députés et aider les populations à mieux comprendre leur rôle aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution. « Au fil du temps, nous avons compris le souhait des députés de disposer de moyens accrus pour le travail dans les circonscriptions afin de satisfaire les attentes du public. »

Jean-Jacques Koubemba

## COUR CONSTITUTIONNELLE

## L'expérience de 2013 doit être mise à profit

**C'est le souhait d'Auguste Iloki, président de la Cour constitutionnelle, à l'occasion de la cérémonie d'échange de vœux avec ses administrés le 10 janvier.**

L'année qui commence peut, a-t-il dit, être perçue comme celle de toutes les inconnues et de tous les possibles. « Je recommande, pour ma part, que 2013 a été l'année de l'observation et de l'expérimentation. L'expérience initiative de l'année 2013 doit, en cela, être mise à profit afin qu'elle irrigue davantage la perspective d'une collaboration portée, essentiellement, vers la performance et l'excellence », a indiqué Auguste Iloki.

Il s'est félicité des efforts réalisés par ses collaborateurs pour vaincre les stéréotypes et créer l'harmonie entre les différents cabinets des conseillers et le secrétariat général de l'institution, cheville ouvrière de la structure. Au cours de l'année écoulée, a dit le président, à l'actif de la Cour constitutionnelle il faut classer également

la création de son site web. « Tous les cadres et agents ont été, avec l'appui du Pnud, initiés aux fondamentaux de l'informatique et d'internet aux fins d'être en condition de consulter le site et de faire des observations qui contribuent, assurément, à la qualité de son contenu. Le personnel technique, qui a en charge la gestion quotidienne dudit site, est pareillement formé et suit, actuellement, une formation tournée vers le perfectionnement », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le président de la Cour a annoncé que, pour l'année 2014, l'effort de vulgarisation des textes de base régissant son institution se poursuivra. « La Cour ne peut jouer, ainsi, sa partition sans compter sur le dynamisme de l'esprit citoyen de tous les acteurs impliqués dans la naissance et la consolidation du procès constitutionnel », a-t-il insisté. Auguste Iloki s'est réjoui de l'ouverture de son institution aux autres organes constitutionnels à travers le monde. Les expériences de ces structures ainsi que celles

déjà acquises, a-t-il ajouté, affinent chaque jour davantage le processus de maturation de la Cour constitutionnelle. En outre, le président de la Cour constitutionnelle a marqué sa satisfaction en ce qui concerne l'évolution des dossiers d'intégration des décisionnaires de son institution. Il leur a assuré que ceux-ci suivent leur cours normal, sans heurts. Dans le même ordre d'idées, Auguste Iloki a salué les améliorations intervenues dans les salaires des cadres et agents de son institution au cours de l'année 2013. Prenant la parole à son tour, le secrétaire général de la Cour constitutionnelle, Antonin Mokoko, a, au nom de tous les travailleurs, pris l'engagement de travailler avec la même ferveur et efficacité en 2014 que l'année écoulée. Il a, en outre, demandé au président et aux membres de l'institution de pardonner aux travailleurs leurs imperfections, sachant que toute œuvre humaine ne peut en être exempte.

Roger Ngombé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembé

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole  
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris  
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

[www.lagaleriecongo.com](http://www.lagaleriecongo.com)

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## TRAVAUX PUBLICS

## Le ministre Émile Ouosso annonce les défis de 2014

**Le ministère de l'Équipement et des Travaux publics inscrit son action pour l'année 2014 autour de sept axes stratégiques qui constituent autant de défis à relever cette année. Objectif : améliorer le réseau routier national.**

Le chef du département, Émile Ouosso, a défini cette stratégie le 10 janvier à Brazzaville, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux avec ses administrés et partenaires. Tout en invitant au respect mutuel, il a souhaité qu'aucune société ne mène des actions de nature à perturber le fonctionnement d'une autre.

Ainsi, l'accent sera mis sur l'utilisation du produit stabilisant malaisien « Probase » à enduire sur 782 km des routes en terre aménagées dans tous les départements, afin de protéger et de sécuriser les acquis. Parmi les priorités également, la construction des ouvrages de franchissement de la lagune de Conkouati (Kouilou), des rivières de Noubi, Okoyo (Cuvette-Ouest), Motaba et Ibenga (Likouala), Lembissi, et d'autres cours d'eau.

Les autres défis à relever concernent la poursuite des travaux de construction des ponts définitifs en remplace-

ment des ouvrages de franchissement vieillissants et des bacs ; l'ouverture et l'aménagement des axes routiers Liranga-Impfondo, Mbomo-Sembé, Ouesso-Enyellé, avec un reprofilage lourd, sans oublier les pistes agricoles et les voies d'accès aux sites touristiques.

**Quel bilan pour 2013 ?**

L'année dernière, Émile Ouosso avait annoncé une opé-

kouala, la Sangha, la Cuvette, la Cuvette-ouest, le Pool, le Niari, la Lékoumou, ainsi que d'autres ouvrages de franchissements. Du bilan, il ressort les réalisations suivantes : 811,31 km de routes latéritées ; 1 441,83 km linéaires de routes ouvertes ; 1 408,05 km de plateforme aménagée ; 234 dalots réalisés ; 11 ponts en cours d'exécution et un pont terminé, la Libama.

paux axes routiers, à savoir : le réseau routier de la Likouala ; la jonction entre Mbomo, Sembé, Ngbala et Bolozo ; le réseau routier au nord de Kellé, précisément à partir du pont cassé jusqu'à la sortie de Kellé ; le réseau routier du sud et du nord de la Bouenza ; les jonctions routières entre le Niari forestier et le périmètre maritime Conkouati, Noubi, boucle du Kouilou ; le réseau routier entre Kimongo, Bokoum-Kongo, Kikongo et Loudima. Un bilan dont le ministère se satisfait au regard par exemple du désenclavement et de la connexion des localités du Congo. Une mission qu'il faut poursuivre cette année pour obtenir des résultats qui confortent la marche du Congo vers l'émergence.

**La restructuration du BCBTP reste d'actualité**

Un autre défi s'ajoute : celui de la restructuration du Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) pour en faire un outil performant. Le débat à ce sujet s'est poursuivi en 2013. En termes d'investissement, le BCBTP a acquis du matériel d'auscultation des chaussées, et deux ateliers de forage convertibles vers les secteurs de l'eau, des mines, et du pétrole.

Ces investissements visent à élaborer un plan stratégique de développement sous-tendu par un contrat d'engagement et d'objectifs entre le BCBTP et l'État congolais, pour conférer à la structure une dimension africaine. Les résultats attendus sont l'amélioration de la qualité des revêtements des routes, ainsi que la mise en œuvre des ouvrages.

Le renforcement des capacités d'intervention du projet Eau électricité en milieu urbain fait aussi partie des priorités pour 2014. En 2013, il a poursuivi l'exécution des projets d'aménagement de certaines artères et de construction d'édifices à Brazzaville et Pointe-Noire.

Sur le plan social, Émile Ouosso a rassuré ses administrés sur la construction d'un siège du ministère et des sièges des directions départementales de l'équipement et des travaux publics. Une promesse de 2013 qui revient sous forme d'assurance. « *Le programme en la matière se déroule normalement* », a-t-il déclaré, ajoutant : « *La formation du personnel administratif et technique fait l'objet d'inscriptions aux budgets successifs de l'État. Cette année, le programme de formation a été consolidé, et les centres de formation trouvés.* »

**Nancy France Loutoumba**



La présentation des vœux (© DR).

ration de couverture en latérite des 4 000 km de routes ouverts dans les départements de la Li-

Autres actions retenues en 2013 : la poursuite des travaux de réhabilitation des princi-

## LE FAIT DU JOUR

## Eugénie Opou : sortie politique chez L'Harmattan Congo

Auteur de plusieurs ouvrages et récipiendaire de nombreux prix littéraires, Eugénie Mouayini-Opou était candidate aux élections législatives de 2012 à Ignié, sur la RN2, pour le compte de sa formation politique, le Parti congolais du travail (PCT). Candidate malheureuse, cela va sans dire, puisqu'elle n'avait pu décrocher la timbale au second tour du scrutin, cette éternelle battante ne s'est pas pour autant attendue sur son échec.

Au contraire, elle a mis à profit cette expérience pour fixer la mémoire collective sur les enjeux électoraux chez nous : Une femme candidate aux élections législatives au Congo-Brazzaville, tel est le titre de ce « texte », dirait le Pr Mukala Kadima-Nzuj, comprenant 105 pages pour sept chapitres, sorti en 2013, que l'on devore avec intérêt du fait de la mine d'enseignements qu'il contient.

Si Eugénie Opou, qui a longtemps résidé en France, revendique ses mandats électifs au Parti socialiste, au Congo, son pays natal, elle a été confrontée aux réalités du terroir. La circonscription unique du district d'Ignié, dans le département du Pool, où elle est candidate contre six autres concurrents, tous des hommes, n'est pas une terre inconnue pour elle. La preuve, en fouineuse assidue du vécu de ses ascendants, elle passe en revue la lignée des aïeux ou gardiens du temple d'ici, une manière d'expliquer son attachement à la contrée.

Lorsqu'elle aborde le fond du problème, c'est-à-dire la compétition électorale avec ce qu'elle comporte de coups bas, de luttes sans merci, de ferveur, de frayer et d'hypocrisie, Eugénie Opou décrit et décrie, avec un sens profond de l'analyse, la part d'irresponsabilité chez les candidats et leurs électeurs potentiels : « *Les Congolais en général souffrent d'un*

*problème commun : ils sont amoureux de belles choses, mais ont du mal à les entretenir. Ils souffrent d'un mal presque imaginaire* », s'insurge-t-elle, en observant qu'au fil du temps le statut d'assisté est devenu endémique parmi les citoyens : « *Ignié a tout pour réaliser son autosuffisance alimentaire, mais les mains tendues d'une population ignorante de ses atouts placent cette circonscription dans un état d'assistanat.* »

Néanmoins, l'auteur relève les préoccupations des populations qui ont pour noms, entre autres, le manque d'eau potable, de moyens d'évacuation de leurs marchandises, de matériels agricoles, d'outils rudimentaires comme la houe, la machette, la pelle. À la vérité, ce n'est pas au député d'en devenir le plus grand distributeur. Encore que la tendance à tout demander à l'élu et même au candidat-député s'est renforcée. Il est devenu l'homme

ou la femme à tout faire...

Intronisée candidate dans l'enceinte du musée Marien-Ngouabi d'Ignié, Eugénie Opou avait adressé une prière émouvante au fondateur du PCT. On peut y lire le signe d'un militantisme qui dépasse les frontières de nos références de provenance, finalement dérisoires. Mouayini-Opou n'est pas la première ou la seule femme congolaise à se porter candidate aux élections législatives dans son pays. Elle a peut-être la particularité de l'avoir été en concurrence de six hommes et aussi de l'avoir écrit. Elle ne s'est pas laissé faire, a assumé son échec, sans pour autant, c'est ce qu'elle explique lorsqu'on l'interroge, renoncer à rejouer le match lors de futures échéances. Et ce n'est pas pour rien qu'elle a pu au long de la campagne électorale passée être comparée à une lionne : elle ne renonce pas au combat !

**Gankama N'Siah**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 003/MSP/PRHBG/2013**

*POUR LA FOURNITURE, LE TRANSPORT, L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX ET NON MÉDICAUX, DES MOBILIERS ET MATÉRIELS MÉDICAUX ET NON MÉDICAUX DESTINÉS A L'HOPITAL BLANCHE GOMES (Phase 2)*

**1.**Le gouvernement de la République du Congo, la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) ont conclu des accords de prêt, destinés à contribuer au financement de la deuxième phase de l'hôpital Blanche Gomes.

Le Gouvernement a l'intention d'affecter une partie des Financements aux paiements éligibles dans le cadre du contrat visé par le présent Appel d'Offres (« AO »). Tous les paiements effectués dans le cadre du contrat envisagé seront soumis, à tout égard, aux Termes et Conditions de l'accord et des documents connexes, y compris les restrictions d'utilisation des Financements et les conditions de décaissement des Financements. Aucune partie, autre que le Gouvernement ne peut se prévaloir de droits conférés par l'accord ni prétendre au produit du Financement.

**2.**La Cellule d'Exécution du Projet invite, par le présent appel d'offres international, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé et cacheté, pour la fourniture, le transport et l'installation des équipements médicaux et non médicaux, des mobiliers et matériels médicaux et non médicaux destinés à l'hôpital Blanche Gomes en lot unique

**3.**Le processus se déroulera conformément aux procédures de la BADEA ou / du système international d'appel d'offres

**4.**Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'informations auprès de la Cellule d'Exécution du Projet et peuvent examiner /acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 10h et 15h 00.

**5.**Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet des documents d'appel d'offres rédigés en français, à partir du 04 Décembre 2013 à l'adresse ci-après,

moyennant paiement d'un montant non remboursable de 250 000 francs CFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.

**6.**Les offres exprimées en hors toutes taxes (HTT) doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 11 Février 2014 à 13 heures précises (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de Quatre vingt millions (80 000 000) francs CFA. La garantie de l'offre peut être libellée dans une monnaie librement convertible ou d'une garantie bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

**7.**Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 11 février 2014 à 15 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après :

Projet de Réhabilitation de l'Hôpital Blanche Gomes

Cellule d'Exécution du Projet

Bureau du Coordonnateur

Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO

Tel : (+242) 05 566 60 64 / 06 666 60 64

E-mail : mahima\_nicolas@yahoo.fr

Centre -ville / Brazzaville -CONGO.

**Fait à Brazzaville, le 02 décembre 2013**

**Le Coordonnateur**

**Nicolas MAHIMA**

## Idées-forces sujet en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ *«La mission du politique consiste à sortir du terroir ethnique, sans le renier; en y abandonnant tous les préjugés négatifs, pour se déployer sur le territoire national afin d'y semer, partout, les valeurs de la République.»*

Aimé Emmanuel Yoka, député de Vindza (Département du Pool), Lettre citoyenne, publiée le 7 août à Brazzaville.

□ *«Nous, Africains, n'avons pas vraiment la culture de l'oeuvre d'art alors que nous en sommes le berceau.»*

Albert Liyolo, sculpteur (RDC), dans Les Dépêches de Brazzaville du 09 janvier 2014.

□ *«Peu de pays disposent de capacités nécessaires au développement de leur système éducatif par le biais de plans universels permettant d'identifier et de traiter des inégalités spécifiques qui privent les enfants marginalisés d'éducation.»*

Unicef, rapport annuel de 2010.

□ *«La culture n'est pas seulement un divertissement mais un domaine d'affaires et une source d'emplois.»*

Paul Mashatile, ministre des Arts et de la culture d'Afrique du Sud, dans Chinafrique de juillet 2012

□ *« Une Constitution a pour fonction de «constituer» un pays. C'est-à-dire qu'elle doit être la résultante, l'expression, le «produit» de son histoire, de ses cultures, de la diversité des populations et de leurs modes de vie... Tel n'est pas réellement et complètement le cas des Constitutions des Etats africains issus de la décolonisation française. »*

Jean François Prévost, agrégé des facultés de Droit, professeur à l'Université de Paris, avocat à la Cour, point de vue dans La Semaine Africaine du 7 janvier 2014

## TRANSPORT AÉRIEN

# 28 milliards FCFA pour Air Côte d'Ivoire en 2013

**Ce chiffre d'affaires s'explique par l'augmentation du nombre de passagers : 253 000. Les responsables de cette compagnie aérienne l'ont fait savoir le 10 janvier à Abidjan, en Côte d'Ivoire, au cours d'une conférence de presse qui a permis aux dirigeants de cette société d'aviation de présenter le bilan de la première année d'activité (2013) et de tableer sur les perspectives de 2014.**

*« Ces résultats sont encourageants, car nos principaux concurrents réalisaient durant leur première année d'activité*

*pas encore clôturés. Toutefois, les pertes sont au-dessous des prévisions du business plan », a-t-il rassuré*

**Quelles sont les perspectives pour 2014 ?**

Air Côte d'Ivoire prévoit l'augmentation de son capital de 25 à 65 milliards FCFA. L'accroissement des vols de 47% ; l'atteinte d'environ 52 milliards FCFA comme chiffre d'affaires. Le transport de 450 000 passagers figure également parmi les objectifs que s'est fixés cette équipe. Sur demande du gouver-

ment international.

**L'État ivoirien actionnaire principal** Air Côte d'Ivoire a été créée en mai 2012 à l'initiative de l'État Ivoirien qui en reste l'actionnaire majoritaire à 65%. Air France, qui est un partenaire technique, participe pour sa part à hauteur de 20% pendant que le groupe privé ivoirien Golden détient 15%. *« L'État a promis de nous aider à pérenniser l'activité. Il va nous accompagner dans l'augmentation de notre capital. Il pourra se désengager dans deux ans au plus*



Le directeur général et le président du conseil d'administration d'Air Côte d'Ivoire animant la conférence de presse. (© DR)

*moins de 20 milliards FCFA de chiffre d'affaires », s'est félicité le directeur général d'Air Côte d'Ivoire, René Decurey. En douze mois, Air Côte d'Ivoire a desservi dix-neuf villes d'Afrique centrale et de l'Ouest, à l'instar de Kinshasa, Brazzaville, Pointe-Noire, Libreville, N'Djamena, Cotonou, Lomé, Niamey, Dakar, avec un taux de ponctualité établi à 85%.*

*Selon lui, ces performances démontrent le bon accueil réservé à sa société sur le marché aéronautique, et cela grâce aux partenaires tels que les médias et les agences de voyage, dont le concours a été bénéfique. Cependant, comme toute entreprise en phase de lancement, le business plan prévoit un résultat négatif pour la première année d'exercice. « Ce résultat s'améliore au fil des années, mais restera négatif sur les trois années à venir », a souligné René Decurey. « Pour 2013, le montant de la perte n'est pas encore connu, car les comptes ne sont*

*nement, la compagnie ouvrira un réseau domestique au deuxième trimestre de l'année en cours pour desservir les villes de Bouaké, Korhogo et San Pedro. À cet effet, Air Côte d'Ivoire a signé avec le constructeur canadien Bombardier un contrat d'achat de deux avions neufs. Ces machines seront livrées entre septembre et octobre prochain. Celles-ci permettront de desservir non seulement le réseau domestique mais aussi de voisinage. « Avant de fixer les prix des vols qui vont desservir l'intérieur du pays, nous discuterons avec le gouvernement. Le montant du billet qui sera fixé devrait être accessible pour ces populations », a suggéré le directeur commercial et marketing, Laurent Loukou.*

*Notons qu'Air Côte d'Ivoire a pour vocation de faciliter la mobilité des populations tant sur le plan national que continental et participer ainsi au développement économique et social du pays, de la région et au rayonne-*

*tard pour ne participer qu'à hauteur de 40%, et nous évoluerons plus avec les autres partenaires », a souligné le président du conseil d'administration, Abdoulaye Coulibaly.*

**Des infrastructures modernes en construction**

Pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens, puis résoudre le problème d'embouteillages, le gouvernement ivoirien construit des échangeurs de trois niveaux dans quelques communes de la ville capitale : Marcory, Riviera I et II. Six aéroports sont également en chantier.

En République du Congo, la compagnie aérienne Air Côte d'Ivoire projette d'ouvrir une agence à Brazzaville dans un avenir proche. Une décision salubre dans l'optique d'élargir son réseau et conquérir le marché africain. Pour l'heure, la structure dispose d'un bureau au centre-ville.

**Lopelle Mboussa-Gassia**

**BONNE ANNÉE-2014**

**POUR VOS CADEAUX  
EN PEINTURE, SCULPTURE,  
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :  
UNE SEULE ADRESSE :  
LE MUSÉE GALÉRIE  
DU BASSIN DU CONGO**

**LE MUSÉE DU BASSIN DU CONGO  
SIS DANS L'ENCEINTE  
DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

## Message de vœux à l'honorable Christel Denis Sassou N'Guesso

À l'occasion du Nouvel An, l'association les Amis de Denis Christel Sassou N'Guesso pour l'émergence du Hand ball (ACDSNEHB) et l'Association sportive brazzavilloise (ASB) Hand ball du président Elie Chelala souhaitent bonne et heureuse année 2014 à l'honorable Denis Christel Sassou N'Guesso. Que le Dieu Tout-Puissant le bénisse et l'assiste durant son parcours.



## SECTEUR PRIVÉ

## Un atelier pour la promotion des secteurs prioritaires

**Manifestant sa volonté de diversifier l'économie congolaise, la présidence de la République organise, le 17 janvier à Brazzaville, un atelier dont l'objectif est de permettre aux partenaires économiques et aux gouvernants d'appuyer le secteur privé. Il portera essentiellement sur la directive du président de la République sur la promotion et le développement de ce secteur.**

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait exigé aux administrations publiques de réfléchir sur la situation du secteur privé national. À la suite de cette directive, un comité de pilotage pour le développement du secteur privé national avait été mis en place pour élaborer les projets de textes législatifs

et réglementaires. Ce comité a pour missions de veiller à l'application des textes en vigueur, de proposer les évolutions souhaitables et de réaliser les arbitrages nécessaires.

**Quels sont les secteurs prioritaires ?**

En vue de créer un cadre propice à la promotion et au développement des entreprises privées dans les secteurs clés de l'économie – mines, hydrocarbures, industrie de base –, les départements ministériels concernés et celui du commerce sont invités à proposer des mesures à caractère légal ou réglementaire.

Ces mesures viseront à mettre en œuvre le principe de l'attribution préférentielle aux entreprises nationales congolaises pour certains contrats ou activités spécifiques ; la règle générale du contenu local pour tous les projets développés par des investisseurs et partenaires étrangers. Dans le secteur des hydrocarbures et des mines en particulier,

la réservation d'intérêt de participation dans les champs arrivés à échéance ou leur réattribution aux sociétés privées nationales sera mise œuvre.

En effet, dans ces divers secteurs, les activités de soutien concernent un grand nombre d'opérateurs essentiellement expatriés, les opérateurs nationaux étant moins représentés dans ces différentes chaînes : la mise en application de certaines mesures s'impose donc.

**Pourquoi un nouveau cadre réglementaire ?**

La mobilisation des potentialités des secteurs pouvant contribuer efficacement à la croissance économique et à la création d'emplois au Congo dépend de l'effectivité de la stratégie nationale. Ayant pris l'engagement de mettre en œuvre un nouveau cadre réglementaire, les partenaires au développement envisagent de faire la promotion du contenu local dans des secteurs prioritaires. Contenue dans le Plan national

de développement (PND), cette directive permettra au secteur privé de contribuer au processus de développement économique du Congo.

À cet effet, plusieurs points seront développés au cours de cet atelier. Entre autres : la présentation de la directive du président de la République ; les principaux axes du projet de cadre juridique ; les objectifs stratégiques du secteur privé national contenus dans le PND ; les activités de soutien au secteur privé national contenu dans le PND ; les outils du cadre réglementaire en vigueur ; le rôle des chambres consulaires dans la promotion et le développement du secteur privé national ; et enfin, la situation des entreprises du secteur privé national.

Au cours de cet atelier, les participants s'imprégneront de l'expérience nigériane et ghanéenne dans la mise en œuvre d'une politique du contenu local. L'expérience du Rwanda Development Board dans la promotion et le développement du secteur privé, de

la Fédération du secteur privé, et de la Chambre d'industrie du Rwanda, dans le même domaine, sera également mise à profit.

Plusieurs acteurs prendront part à ces assises : les membres du comité de pilotage, les représentants des ministères en charge des secteurs prioritaires (ministères des Finances, du Commerce et des petites et moyennes Entreprises), les représentants des entreprises des secteurs prioritaires, des syndicats patronaux, des chambres consulaires, du Haut Conseil du dialogue public-privé, du Parlement, et les représentants du Conseil économique et social.

Notons que cet atelier sera organisé avec le concours du ministère du Développement industriel et la Promotion du secteur privé, du ministère des petites et moyennes Entreprises et de l'Artisanat, ainsi que des chambres consulaires de Brazzaville et Pointe-Noire.

Josiane Mambou Loukoula

## DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

## 2014 est consacrée aux projets industriels structurants

**Parmi ces nombreux projets industriels à forte valeur ajoutée que le ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé a ciblés cette année figurent, entre autres, le projet de complexe textile, le projet des cimenteries de Mindouli dans le Pool et de Madingou dans la Bouenza, et la construction du complexe céramique à Makoua dans la Cuvette.**

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, a dévoilé la feuille de route 2014 de son département, le 10 janvier à Brazzaville, à l'occasion d'une cérémonie d'échange de

ministère du Développement industriel s'attèlera, courant 2014, à développer deux autres cimenteries dans la partie sud du pays, notamment à Madingou et à Mindouli. Dans ce chapitre, il est prévu la mise en œuvre du projet de la Congolaise de panneaux solaires ; la réhabilitation et la modernisation de la rizerie de Loukouo ainsi que du complexe céramique à Makoua, dans le département de la Cuvette.

Pour renforcer cette dynamique, de nouvelles études de faisabilité seront engagées, visant la création d'un centre de formation dans les métiers de l'industrie ; d'un institut d'appui à l'entrepreneuriat ainsi que l'actualisation du programme intégré de relance industrielle. Au plan administratif et institutionnel, il sera question de renforcer significativement le dispositif juridique et réglementaire relatif à l'activité industrielle, la normalisation et le contrôle de qualité. Il sera aussi mis en place une cartographie industrielle et créé un Comité national de la propriété intellectuelle.

Établissant le bilan de l'année écoulée, le directeur de cabinet du ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Dominique Bemba, a relevé avec satisfaction, plusieurs grandes actions menées avec succès. Il a cité la mise en service de la cimenterie Forspack à Dolisie avec une capacité de 600 000 tonnes par an et le lancement de la Brasserie et Limonaderie du Congo à Pointe-Noire.

Firmin Oyé

## ÉCONOMIE FORESTIÈRE

## Henri Djombo fixe les axes prioritaires de son action

**Le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable a décliné sa feuille de route le 11 janvier au cours de la cérémonie d'échange des vœux avec ses collaborateurs. La cérémonie s'est déroulée au parc zoologique de Brazzaville en présence de plusieurs invités, parmi lesquels les responsables des sociétés forestières exploitant au Congo**

Le ministre Henri Djombo a, par exemple, annoncé l'approvisionnement permanent du marché local en bois, particulièrement ceux de Brazzaville et de Pointe-Noire et l'encouragement de la construction de maisons décentes en bois et de la production de portes, fenêtres, parquets, meubles. Il entend également éradiquer les coupes et le commerce illégaux des bois, améliorer le niveau de transformation des bois par le respect des quotas d'exportation et l'utilisation des technologies industrielles performantes. L'autre priorité concerne la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV), notamment l'élaboration du système national de vérification de la légalité, prenant en compte les procédures acquises dans le cadre de la certification forestière. Il est également envisagé la poursuite des travaux d'aménagement des forêts et des aires protégées afin qu'à l'horizon 2016, année d'achèvement du Plan national de développement, toutes les concessions forestières et les parcs nationaux disposent de plans d'aménagement.

Dans le but de promouvoir la double certification, conformément à la déclaration du forum sur le développement durable de la filière bois dans le Bassin du Congo, tenu en



Henri Djombo

octobre dernier, le ministre entend mettre en place le système national de certification. « D'ores et déjà, les concessions forestières aménagées doivent s'atteler à obtenir le certificat forestier », a-t-il martelé.

L'accélération du Pronar, à travers la restructuration du Service national de reboisement, la mobilisation des terres, la matérialisation des accords avec les groupes étrangers ayant déjà manifesté leur intérêt à développer les plantations forestières, l'appui aux privés nationaux et aux communautés locales fait également partie des priorités. Pour cette année, il s'est engagé à faire le suivi de la reprise des périmètres de reboisement occupés anarchiquement dans la périphérie de la ville de Pointe-Noire, conformément à la décision du gouvernement.

Les autres priorités portent sur l'opérationnalisation de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées, avec l'assistance de Kenyan Wildlife Service ; la validation de la stratégie nationale de développement durable et le fonction-

nement de la commission nationale de développement durable ; la validation de la stratégie REDD+ et la mise en place des autres outils nécessaires à la mise en œuvre de ce processus. De même, il est programmé l'intensification de la lutte contre le braconnage sur l'ensemble du territoire national. Cela à travers le renforcement des équipes d'éco-gardes et la collaboration avec la force publique, l'administration judiciaire et les services de douanes. À cela s'ajoute le suivi de la construction des premiers centres de formation des métiers de la forêt et du bois, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, les partenaires extérieurs et les sociétés forestières ainsi que l'implication de la République du Congo dans l'élaboration du Programme des Nations unies post-2015 et des objectifs de développement durable.

**Une conférence sur la lutte contre le braconnage**

Le ministre de l'Économie forestière a, par ailleurs, annoncé l'organisation d'une conférence internationale sur la lutte contre le commerce illégal des produits de la faune et de la flore sauvages d'Afrique. L'objectif principal étant de formuler des mesures visant à éradiquer le braconnage dans le continent. Toujours dans le même volet, Henri Djombo a confirmé la tenue de la troisième édition du Forum international sur les peuples autochtones d'Afrique centrale à Impfondo, et le transfert de cette initiative de la République du Congo à la Cécac. Pour atteindre les objectifs fixés, le ministre a appelé tous les acteurs à une mobilisation efficace dans la discipline.

Parfait-Wilfried Douniama



Une poignée de mains entre Isidore Mvouba et son directeur de cabinet lors de l'échange de vœux. (© DR)

vœux avec ses administrés. Cette année, le ministère mettra beaucoup plus l'accent sur les projets jugés structurants et générateurs d'emplois. Au nombre de ceux-ci : le projet de fabrication de médicaments génériques d'Ollombo, dans les Plateaux ; le projet des verreries du Congo ; le complexe textile ; ainsi que le développement de la filière manioc. Cependant, pour augmenter l'offre de ciment au Congo, le

## AFFAIRES SOCIALES

## Un projet de réduction de la pauvreté annoncé pour 2014

**Le projet Lisungi, qui sera mis en place avec l'appui de la Banque mondiale (BM), vise à réduire la pauvreté en incitant les ménages les plus pauvres à investir dans leur capital humain et celui de leurs enfants. Cela, afin d'éviter la transmission intergénérationnelle de ce fléau.**

La ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, a annoncé le 10 janvier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échange des vœux, la naissance d'un nouveau programme dénommé Lisungi. Selon elle, ce programme, qui s'inscrit dans le cadre de la protection sociale non contributive, permettra de réduire les inégalités en procédant à des transferts sociaux monétaires ou en nature aux personnes et familles très pauvres, leur permettant ainsi de devenir des membres productifs de la société. « L'accord de convention avec la BM sera ratifié au début de l'année 2014 par le Parlement. Après une période test du programme, nous passerons progressivement à l'échelle dans les zones retenues de commun accord avec notre partenaire », a expliqué la ministre, encourageant les cadres du ministère du Plan et des Finances ayant conduit et participé aux négociations de Washington entre la BM et le gouvernement. Elle a également parlé de la poursuite, cette année, du programme les filets sociaux de sécurité alimentaire partagé

avec le Programme alimentaire mondial, mis en œuvre en 2012 et qui s'inscrit dans le sens de la lutte contre la faim.

**Lancement des activités aux centres Songhaï d'Otsendé et de Louvakou**

Dans le but d'apporter des innovations dans la protection sociale des groupes vulnérables et défavorisés à travers les transferts sociaux, le ministère a construit en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), deux centres Songhaï à Otsendé à environ vingt kilomètres d'Oyo dans la Cuvette et à Louvakou, dans le département du Niari. Ces deux structures, qui ont été érigées dans le cadre du Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés (Parsegd) qui clôturera ses comptes avec son bailleur la BAD en mars prochain, lanceront leurs activités au cours de cette année. « Au cours de la même période, nous procéderons à la remise officielle des voies pavées par les jeunes sans emploi à la mairie de Brazzaville et des Centres d'éducation de formation et d'apprentissage au ministère en charge de la formation qualifiante », a indiqué Émilienne Raoul, espérant que le Fonds de réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés (Forsegd) se donnera une renaissance après l'étude sur le plan stratégique afin de s'inscrire dans la durabilité. Elle a aussi rappelé les autres

axes stratégiques du Plan national d'action sociale 2013-2016. Il s'agit notamment prestation des services d'action sociale en faveur des groupes vulnérables et le renforcement du cadre juridique et institutionnel, des capa-

qui nous lie au Bénin dans la lutte contre la traite des enfants qui sera ensuite étendu aux enfants en provenance de la RDC. Je vous instruis donc de tenir avant la fin du premier trimestre l'atelier d'harmonisation



Émilienne Raoul

ités et des ressources du système d'action sociale. Rappelant le fait que les enfants en situation de grande vulnérabilité restaient une préoccupation permanente de son ministère, elle a souligné la nécessité de renforcer le système de protection de l'enfant : « Une feuille de route vous avait été remise concernant l'application de l'accord

des méthodes d'élaboration des plans sectoriels avec les ministères concernés. » S'agissant du décret 2010 fixant les conditions de création et d'ouverture d'accueil et d'hébergement des enfants dans les structures privées, la ministre a déploré le fait que ce texte n'était pas suffisamment vulgarisé, car seuls deux propriétaires

ont régularisé leur situation. D'après elle, les crèches-pouponnières qui relèvent de l'État doivent être des modèles dans l'organisation, dans les équipements offerts aux enfants et dans la gestion puisqu'elles devraient servir de lieux de stage pour les autres. Émilienne Raoul a, par ailleurs, annoncé la poursuite de la mise en œuvre du plan national pour l'amélioration de la qualité de vie en collaboration avec les autres ministères, des populations autochtones. Dans le cadre des prestations de service apportées aux personnes vulnérables, notamment les victimes des catastrophes, le département des Affaires sociales entend porter un accent particulier sur l'élaboration de la stratégie nationale de prévention, de risques et de gestion des catastrophes. La ministre s'est ensuite engagée à poursuivre le projet de refondation de la formation en travail social, concernant le renforcement des capacités institutionnelles et humaines. En concertation avec le ministère de l'Enseignement supérieur, et en partenariat avec l'Institut social de Lille, les activités majeures de ce projet dont la convention d'affectation, entre l'Agence française de développement et la République du Congo a été signée en juin dernier seront réalisées en particulier, le démarrage effectif des formations à l'institut.

Parfait-Wilfried Douniama

## FORCES ARMÉES CONGOLAISES

## Plus de cent agents promus

**La cérémonie de port d'insignes de grade, au titre du premier trimestre de 2014, a regroupé plus d'une centaine d'agents des Forces armées congolaises (FAC). Elle s'est déroulée le 11 janvier à Brazzaville en présence du chef d'état-major général, le général de division Guy-Blanchard Okoi.**

Les nouveaux promus (colonels, capitaines, adjudants et sergents chefs) auront plus de responsabilité au travail. Le chef d'état-major général a expliqué aux nouveaux promus le processus de notation au sein des FAC et leur a également rappelé le sens des responsabilités. « L'avancement au sein des FAC se fait selon un nombre de critères et principalement au choix. Et quand ce choix est fait, personne ne peut revendiquer un galon, personne ne peut chercher à hériter d'un galon. La notation doit être faite par les chefs de manière continue, de manière juste et régulièrement notifiée aux intéressés de telle sorte que personne ne s'autoproclame compétent », explique le général de division Guy-Blanchard Okoi. Le port d'insignes de grade est une

prérogative du militaire. Des dérogations à cette règle peuvent être accordées par des instructions ministérielles ou sur ordre du commandement. Tout militaire doit veiller à soigner sa tenue et son aspect. « Nous devons connaître en tant que militaires nos règlements et lois, au sein de l'armée mais

conscients », a indiqué le chef d'état-major. Comme de tradition, tous les nouveaux promus, dont certains assistés par leurs amis et frères, ont été animés d'un sentiment de joie. « Mes impressions sont celles de joie, de satisfaction mais aussi de responsabilité parce qu'être promu au premier trimestre est important. Quant on est

**« Nous devons connaître en tant que militaires nos règlements et lois, au sein de l'armée mais aussi au niveau du pays. Je voudrais rappeler que le militaire est un serviteur au service de l'État. Notre métier ne nous prédispose pas à prendre les subordonnés en otage, l'État nous confie des hommes et du matériel. Soyons nous-mêmes disciplinés et conscients »**

aussi au niveau du pays. Je voudrais rappeler que le militaire est un serviteur au service de l'État. Notre métier ne nous prédispose pas à prendre les subordonnés en otage, l'État nous confie des hommes et du matériel. Soyons nous-mêmes disciplinés et

élevé par ses chefs, ils attendent plus de toi », explique le capitaine Romuald Osséré. De même, le capitaine Diane Épélé, quarantième brigade, a ajouté : « Je suis promue, juste un merci à mes chefs. La femme est bien représentée au sein des FAC. »

Fortuné Ibara

## CROIX-ROUGE CONGOLAISE

## Célébration du cinquantenaire en février

**Le bureau de la Croix-Rouge congolaise a annoncé, le 9 janvier à Brazzaville, la célébration en février du cinquantenaire de cette institution avec l'objectif de dynamiser toutes les structures, promouvoir la créativité et mobiliser les ressources.**

L'événement historique est porteur d'un grand symbole, porteur de la libération de toute la créativité de cette organisation humanitaire, et c'est un jour historique qui sera gravé dans les annales du conseil départemental de la Croix-Rouge, parce que depuis sa création, il y a de cela près de 50 ans, une activité de ce genre ne s'est jamais tenue. « Nous pouvons en être fiers, parce que nous allons marquer un pas vers le changement réel que prônait le président national en 2007 », selon les commentaires d'un bénévole recueillis sur place. Il s'agit, en effet, de renforcer les capacités de la structure, de la doter des fondamentaux utiles et nécessaires pour un meilleur fonctionnement.

Dans la perspective du fonctionnement, les responsables de la Croix-Rouge congolaise tiennent à promouvoir et soutenir les initiatives créatives de leur institution afin d'être autonomes à 80% et capables d'aller vers un développement intégral et travailler en faveur des communautés vulnérables.

La fête de ce cinquantenaire sera l'occasion de procéder à une évaluation de tous les atouts qui ont permis de renouveler les textes fondamentaux, annoncer un plan de travail pour les années à venir, qui permettront de mettre en place un cadre juridique consolidé, formalisé par le document statutaire pour la mise en scène des ambitions par l'intermédiaire d'un plan stratégique du développement et d'un plan d'action annuelle. Une source de la Croix-Rouge affirme qu'il a été demandé au personnel de cette institution de focaliser son attention sur cette année du cinquantenaire de sorte que « les actions à faire, le résultat à obtenir soient d'une grande maturité, et reflètent l'image de la sagesse, du dynamisme que nous tenons à inculquer à notre société nationale ».

F.I.



## SOUDAN DU SUD

## L'armée gouvernementale a repris la ville pétrolière de Bentiu

L'armée sud-soudanaise a repris vendredi le contrôle de Bentiu, la capitale de l'État d'Unity auparavant aux mains des rebelles fidèles à l'ancien vice-président Riek Machar, a indiqué à Xinhua un porte-parole de l'armée gouvernementale.

Philip Aguer, le porte-parole, a précisé : « L'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) contrôle ainsi les régions productrices de pétrole du Soudan du Sud. Des opérations sont en cours pour reprendre la ville de Bor ». « De violents combats ont eu lieu contre les forces fidèles à Riek Machar, et l'APLS est parvenue à casser ce poste avancé des rebelles », a poursuivi Philip Aguer, qui a refusé de donner plus de détails. La ville de Bentiu tient une importance stratégique en tant que capitale de l'État d'Unity, dont les puits de pétrole produisent 45.000 barils par jour.

Au cours des dernières semaines, le Soudan du Sud a été le théâtre d'affrontements entre deux factions militaires, l'une descendant de la tribu Dinka, à laquelle appartient le président du pays Salva Kiir Mayardit, et l'autre descendant de la tribu Nuer du vice-président démis Riek Machar. Les affrontements ont fait plus de 1.000 morts et plus de 121.600 civils déplacés, forçant 63.000 autres personnes à se réfugier dans différents camps de l'ONU à travers le pays, selon l'ONU.

Xinhua

## REMERCIEMENT

Très sensibles aux soutiens multiformes qu'ils ont reçu et à la solidarité qui s'est manifestée autour d'eux lors du décès de leur mère, Clotilde Bondo, Rock Ngassakys, le colonel Jean Pierre Ngassaki Lepirat, les enfants Ndinga Bankou, Ndinga Ossondjo, Okombi Aguendzè et Ndinga Oyiha, ne pouvant s'adresser à tous individuellement, expriment toute leur gratitude à l'endroit des parents, amis en connaissances qui, de près ou de loin, les ont assistés durant cette épreuve et les assurent que ce souvenir restera gravé dans leur mémoire.

## Villas à louer

Nous mettons en location quatre (4) villas vers Ex télévision dont :

- Deux (2) villas de trois (3) chambres salon, salle à manger, cuisine, douche, toilette et parking privé
- Deux (2) villas de deux (2) chambres, salon, salle à manger, cuisine, douche, toilette et parking privé.

Contact : 06 643 43 42 / 06 808 88 80

Au Golf de Brazza Terrasses  
avec vue panoramique  
Meublée et équipée  
de 4 chambre + annexes  
Contact direct propriétaire :  
06 662 19 29

## À VENDRE

Double terrain à vendre à Massengo.  
Prix intéressant.

Tél : 05 570 37 79

## ITALIE

## Baisse des détenus étrangers dans les prisons

Pour la première fois depuis une décennie les étrangers ne sont plus la majorité des détenus dans les centres carcéraux de la Péninsule.

Les données concernant la réalité carcérale sont toujours sujettes à caution. Les chiffres bruts ne traduisent que difficilement la complexité d'une situation sensée traduire la photographie d'un ensemble d'infractions qui vont des plus légères aux crimes de sang. Deux prisonniers sont mathématiquement deux chiffres, mais les raisons qui les ont conduits à transgresser la loi peuvent varier considérablement suivant que l'acte a été commis pour la première fois, en récidive, en bande organisée, suivi de voies de faits ou même de meurtres ou non.

Toujours est-il que les associations italiennes saluent l'inversion d'une tendance qui a alimenté les discours xénophobes de ces dernières décennies et justifié les politiques les plus sévères sur l'im-

migration. Jusqu'ici l'équation était « clandestin = délinquant » et, donc plus tard, criminel. Les choses semblent changer désormais, car selon la Fondation Leone-Moressa qui s'occupe de droits de l'homme, sur les 14 000 nouveaux prisonniers que l'Italie a accueillis dans ses établissements l'an dernier, la majorité n'est plus constituée d'étrangers.

Ceux-ci sont 20% de cette masse, les Italiens de souche représentant 34%. La Fondation souligne que la population carcérale étrangère est en train de se redimensionner en Italie. En outre, les crimes et délits qui conduisent ces contrevenants étrangers en prison quittent de plus en plus la sphère de la gravité lourde pour se cantonner dans les délits : vol à la tire, prostitution mais également, hélas, trafic de drogue. Pourtant, se réjouit la Fondation Moressa, aucun Africain n'a été impliqué l'an dernier dans un crime de sang impliquant l'usage d'armes à feu, les délinquants du

continent se retrouvant en prison, à 90%, pour immigration illégale. La représentation africaine dans la réalité carcérale continue de désigner majoritairement les trois communautés les plus nombreuses en Italie : Marocains, Tunisiens et Nigériens. Mais les Africains, toutes nations confondues, continuent de représenter près de la moitié des détenus étrangers (46%) dans les prisons italiennes, même si entre le premier et le troisième de la liste, il faut intercaler les Roumains et les Albanais, citoyens européens venant tout de suite après les Marocains en nombre de prisonniers. Les associations et le ministère de la Justice n'invitent à tirer aucune conclusion de ces données : un prisonnier reste un prisonnier. Qu'il provienne du nord de l'Italie ou du sud de la planète n'enlève rien à son crime ou délit et ne le désigne à aucun prix Nobel particulier.

Lucien Mpama

## CHINE-AFRIQUE

## Un nouvel élan pour les relations bilatérales

Du 6 au 11 janvier, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a effectué sa première visite diplomatique de l'année 2014 en Afrique. Il a visité l'Éthiopie, Djibouti, le Ghana et complétera samedi sa tournée au Sénégal.

L'Afrique est, depuis 1991, le lieu des visites outre-mer des ministres chinois des Affaires étrangères. Dans le cadre des perspectives d'avenir pour l'année 2014, M. Wang a annoncé récemment que le gouvernement chinois élargira la coopération sino-africaine dans tous les domaines, prendra des mesures afin d'aider l'Afrique et promouvra les coopérations économiques et commerciales. De plus, cela ne fait pas de doute que l'actuelle visite de M. Wang donne un nouvel élan aux relations sino-africaines.

## Un partenaire économique important

Au cours de sa visite en Afrique, le ministre chinois des Affaires étrangères a constaté que le développement était la principale mission de l'Afrique et de la Chine. Récemment, le gouvernement chinois s'est engagé à entrer dans une nouvelle ère de réforme et d'ouverture. Le pays, a annoncé M. Wang, souhaite trouver une voie de développement et de prospérité avec l'Afrique.

La Chine est le partenaire commercial le plus important de l'Afrique. Le volume du commerce sino-africain en 2012 a at-

teint 198,5 milliards de dollars américains. Les deux parties réalisent actuellement une coopération gagnant-gagnant.

D'une part, l'Afrique est pour la Chine la deuxième source d'importation de pétrole brut et la quatrième destination étrangère pour les investissements. En 2012, le nombre d'entreprises chinoises investissant en Afrique s'est élevé à plus de 2.000. Les pays africains constituent un appui incontournable du développement durable chinois.

D'autre part, les peuples africains profitent de la coopération sino-africaine. En achetant des produits chinois bon marché, le peuple africain peut jouir d'une meilleure qualité de vie. Les investissements chinois favorisent la stimulation du développement économique du continent africain. Les projets de construction d'entreprises chinoises aident à améliorer les infrastructures à travers le continent.

Pour renforcer les capacités d'innovation et d'exportation des pays africains, la Chine a créé des zones de coopération économique et commerciale dans les pays tels que la Zambie, la République de Maurice, le Nigeria, l'Égypte et l'Éthiopie. Depuis 2005, la Chine supprime graduellement les droits de douane sur les exportations des pays africains les moins développés.

Une puissance politique non négligeable

L'Afrique joue toujours un rôle important dans les politiques étrangères chinoises.

Par le biais de l'établissement du Forum sur la coopération sino-africaine, la Chine et les pays africains renforcent leurs relations et leur coopération dans les domaines politique, économique, agricole, touristique, scientifique, etc.

La Chine soutient également les mesures de sécurité et la formation de l'armée permanente de l'Union africaine, tout en offrant une aide financière et un soutien logistique. Au cours des vingt dernières années, la Chine a effectué une dizaine de missions de sécurité en Afrique. Actuellement, il y a plus de 1.800 soldats chinois en mission sur le sol africain.

Pour lutter contre la piraterie au large de l'Afrique, la Chine a envoyé, ces cinq dernières années, un total de 16 flottes composées de 42 navires de guerre dans le Golfe d'Aden et dans les eaux au large de la Somalie. Ces derniers ont escorté 5.465 navires et secouru 42 navires victimes de piraterie. Sur la scène internationale, les Africains répondent favorablement à la politique de la Chine, qui défend une position de non-alignement et un principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays. Grâce à leurs soutiens réciproques, la Chine et l'Afrique maintiennent une amitié éternelle.

Xinhua



**Assurances et Réassurances du Congo**



**ANNIVERSAIRE 40 1973 - 2013**



Assurances et Réassurances du Congo  
A Brazzaville : 022 51 45 87 - A Pointe-Noire : 022 51 12 88 - D'ici ou là nous sommes ensemble

**40 ans** d'Assurance d'Expérience d'Investissements

*Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble*

Entreprise régie par le code CIM

Tel: 022 51 45 87 / 022 51 12 88 - www.arsc-congo.com



**BUROTOP IRIS**



www.burotop.com

**Ordinateur de bureau DELL**

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an





Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA



Multiprises APC



Inprimante HP 2516 Multifonction couleur

**399.000**

Cette offre est hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 3777 888 - 06 689 60 60  
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Kati Matou - après Rond Point Kasai - Tel: 04 453 53 53 - 06 955 97 26



**BUROTOP IRIS**



www.burotop.com

**Promo de Décembre en consos Canon**

Toner CEXV 18 pour Canon IR1018/IR1020/IR1022/IR1024

**à 19 500 FCFA**



Toner CEXV 5 pour Canon IR1600/IR1610/IR2000/IR2010

**à 29 900 FCFA**



Toner CEXV 7 pour Canon IR1210/IR1230/IR1330/IR1370/IR1510/IR1630/IR1670

**à 8 950 FCFA**



BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 3777 888 - 06 689 60 60

Prix TTC, paiement en comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.



**HSIET CONGO DEVELOPPEMENT**

Tel: 06 600 0888 / 06 600 0885 - Ad: 1503 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papayaz



**1 400 000F TTC**



**23 500 000F TTC**



**2 000 000F TTC**



**32 900 000F HT**



**41.200 000F HT**

• Stock disponible à Brazzaville TTC • S.A.V. et Suivi en permanence • Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION



**AMICO Telecom**

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à **149,000 FCFA** gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo  
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81  
 Email: Support@amic-telecom.com

## CENTRAFRIQUE

## Un nouveau président attendu dans quinze jours

**Après la démission le 10 janvier à N'Djamena, au Tchad, du président de transition, Michel Djotodia, accusé par la communauté internationale de passivité face aux violences intercommunautaires dans son pays, ainsi que du Premier ministre, Nicolas Tiangaye, sous la pression de la Cécéac, les jours qui suivent seront consacrés à l'identification d'une personne compétente pouvant présider aux destinées de ce pays.**

Les tractations pour une telle responsabilité s'annoncent donc très complexes. En attendant de trouver une telle personne, l'intérim est assuré comme le prévoit l'article 23 de la charte de la transition par le président du Conseil national de transition, Ferdinand Nguendet. Cela notamment après la constatation de la vacance du pouvoir par la Cour constitutionnelle. En effet, la Constitution provisoire centrafricaine stipule que le président du Parlement de transition assure l'intérim, de quinze jours maximum, le temps d'organiser l'élection d'un nouveau président par le Conseil. Quant au futur président, il doit faire consensus au sein des diffé-

rentes sensibilités politiques du pays et répondre aux attentes des Centrafricains meurtris par les violences interreligieuses.

Du côté des partenaires internationaux, dont la Cécéac et la France qui ne veulent pas s'immiscer dans le choix des dirigeants centrafricains, on encourage plutôt les acteurs de la RCA ou les candidatures à ce poste à se décider rapidement. Dans une déclaration, le Quai-d'Orsay a souligné : « *La France, par la voix de Laurent Fabius, a pris acte de cette décision annoncée à l'issue de la réunion de la Cécéac à Ndjamen. Il appartient maintenant au Conseil national centrafricain de décider d'une nouvelle équipe dirigeante. Laurent Fabius a souligné que la France était aux côtés des Centrafricains pour les aider à résoudre durablement la crise que connaît ce pays, en application des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. La France n'a aucun rôle dans le processus de désignation (d'une nouvelle équipe dirigeante). Elle ne s'immisce pas.* » Le ministre français de la Défense,

Jean-Yves Le Drian, quant à lui, a souhaité qu'un remplacement de cette équipe se fasse dans « *les plus brefs délais* », estimant que « *le but était d'aller avant la fin de l'année à des élections.* » La Charte constitutionnelle de transition précise que « *les candida-*

teurs de la situation en RCA, avancent qu'aucune personnalité ne semble s'imposer à l'heure actuelle.

Dans un communiqué final, les chefs d'État et de gouvernement réunis à N'Djamena à l'initiative du président tchadien, Idriss Déby Itno, « *ont*

*tionale, de la tolérance, de la justice et du pardon* », a déclaré, quant à lui, l'ancien Premier ministre et chef de file de l'opposition, Martin Ziguelé. L'ex-chef du gouvernement du défunt président Ange-Félix Patassé a noté que le sommet de N'Djamena « *n'est pas une*

### Le Représentant spécial des Nations unies appelle au calme

**Après le Secrétaire général de l'ONU, le représentant spécial et chef du Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix en République Centrafricaine (BINUCA), le général Babacar Gaye, a pris acte, le 11 janvier de la démission du président Michel Djotodia et du premier ministre Nicolas Tiangaye.**

**Dans un communiqué publié samedi à Bangui, il encourage les membres du Conseil national de transition (CNT) à se mobiliser en vue d'élire un nouvel exécutif de transition, en conformité avec les dispositions convenues le 10 janvier 2014, lors du sommet extraordinaire des chefs d'États de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cécéac), à N'Djamena au Tchad.**

**M. Gaye appelle les populations et les autorités de transition à faire preuve de calme et de maturité au lendemain de la démission du président et du Premier ministre de la transition. Les progrès enregistrés dans la sécurisation de Bangui par la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et les Forces françaises de l'opération Sangaris sont réels et doivent être préservés, mais de sérieuses menaces persistent. Tous les acteurs du système des Nations unies et les partenaires humanitaires sont mobilisés aux côtés de deux millions de personnes qui ont besoin d'assistance urgente à travers tout le pays.**

tures suscitées feront l'objet d'une large consultation entre les forces vives de la nation ». Pourtant, les observa-

pris acte de la démission » du président centrafricain et du Premier ministre. Selon des témoins, à l'annonce de la démission de Michel Djotodia, des scènes de liesses ont éclaté à Bangui ainsi que dans d'autres villes du pays. « *C'est fini, c'est fini pour Djotodia* », criaient des foules remplies de joie dans les rues de la capitale, alors que des blindés français prenaient position près du palais présidentiel situé non loin du camp De-Roux où se trouvent de nombreuses armes lourdes. L'Union européenne s'est engagée le même jour à soutenir les interventions militaires française et africaine par l'envoi d'une mission militaire en Centrafrique, comme l'avait souhaité la France.

#### Quelques réactions...

La démission des deux têtes de l'exécutif suscite des réactions à travers le pays. L'ex-président François Bozizé s'est par exemple prononcé pour le retour à l'ordre constitutionnel. « *C'est parce que cette légalité constitutionnelle a été bafouée que cela a causé le désastre et le chaos actuel. Pour nous, maintenant notre cap est celui du retour à la légalité constitutionnelle* », a-t-il souligné, faisant allusion à son retour au pouvoir. « *Ma réaction, c'est de dire qu'il nous appartient à nous Centrafricains, après les décisions du sommet de la Cécéac, d'écrire une nouvelle page qui est celle de la réconciliation na-*

victoire d'un camp sur un autre ». « *C'est un nouveau défi. Aujourd'hui, nous sommes dans la démarche de la recherche de la paix et de la réconciliation nationale* », a-t-il ajouté.

La question qui revient sur toutes les lèvres est celle de savoir si la démission de Michel Djotodia ouvrira véritablement la voie au retour de la paix et de la sécurité en RCA. « *C'est le souhait de tous les Centrafricains. Michel a quitté le pouvoir, il a démissionné* », répondent certains membres de la Séléka qui ne se privent pas de faire part d'un sentiment de sérénité dans le camp du président qui a été forcé à démissionner.

Depuis le renversement le 23 mars 2013 du président François Bozizé par une coalition hétéroclite à dominante musulmane, la Séléka, dirigée par Michel Djotodia, la Centrafrique a été emportée dans une spirale de violences communautaires et interreligieuses, qui ont provoqué des déplacements massifs de populations et nombreuses pertes en vies humaines. Rappelons que sur six présidents qui ont dirigé la Centrafrique depuis son indépendance le 13 août 1960, cinq ont pris le pouvoir par les armes : Jean-Bedel Bokassa (4 décembre 1976), David Dacko (1er septembre 1981), André Kolingba (1er septembre 1986), François Bozizé (15 mars 2003) et Michel Djotodia (24 mars 2013).

Nestor N'Gampoula

## LES BRÈVES

**58.** C'est le nombre d'employés de l'ONU tués dans l'exercice de leur fonction au cours de l'année 2013. Ce chiffre se répartit entre 33 casques bleus et 25 employés civils. La plupart d'entre eux sont tombés au Soudan du Sud, en Somalie, et dans la région du Darfour. L'ONU déplore ce bilan en hausse : en 2012, 37 employés des Nations unies avaient laissé leur vie sur le terrain.

**Affaire Ntsourou.** À Paris, un comité de soutien international s'organise pour défendre le Colonel Ntsourou. Composé d'opposants en exil et de membres de la société civile, l'organisation dénonce une pression sur l'officier de la part du gouvernement. L'officier congolais, tenu responsable des explosions de Mpila, est incarcéré depuis le 16 décembre 2013.

**Cap sur les Jeux africains.** Le Congo-Brazzaville se dote de 8 milliards de FCFA pour l'année 2014 afin de mieux préparer les athlètes en prévision des 11e Jeux Africains, qui se tiendront en 2015 à Brazzaville. Le ministre du Sport et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, entend également développer des infrastructures sportives modernes dans la capitale.

**Liberté de la presse.** Au Burundi, la Cour Constitutionnelle a validé jeudi 9 janvier une partie de la loi décriée sur la presse. Parmi les articles dénoncés par les journalistes burundais : l'obligation de révéler leurs sources ou encore l'interdiction de diffusion d'informations en rapport avec le secret-défense ou la monnaie.

**L'année Touré.** Deux mois après sa présélection au Ballon d'or 2013, le milieu de terrain ivoirien de Manchester City (Angleterre) remporte pour la troisième fois le prix de Joueur africain de l'année. Sportif engagé, Yaya Touré a été nommé le 20 octobre 2013 ambassadeur de bonne volonté à l'ONU pour la lutte contre le commerce illégal de l'ivoire.

**Obama s'engage pour le Bassin du Congo.** Pour la deuxième fois, les États-Unis prennent la direction du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) lancé par Colin Powell en 2002. Barack Obama place la réduction de cette déforestation au cœur de l'initiative mondiale sur le changement climatique.

Morgane de Capèle

## MONNAIE UNIQUE EN AFRIQUE DE L'EST

Christine Lagarde appelle  
« à apprendre des erreurs de l'Europe »

En visite à Nairobi (Kenya) le 6 janvier, pour un forum organisé par le Kenya Private Sector Alliance, la directrice du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a appelé les pays d'Afrique de l'Est à plus de prudence dans leur démarche de mise en place d'une monnaie unique.

Christine Lagarde a qualifié la feuille de route des pays d'Afrique de l'Est d'« ambitieuse », et les invite à ne pas « se précipiter, à prendre toutes les mesures et à apprendre des erreurs de l'Europe et d'autres unions monétaires ».

Selon le calendrier adopté par la Communauté est-africaine, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi espèrent mettre en œuvre les étapes préliminaires de l'intégration en deux ans et jeter les bases fiscales pour l'exercice d'une monnaie commune vers 2024. Dans le cadre de ce processus, chaque État s'est engagé à maintenir l'inflation en dessous de 8%, le déficit budgétaire à 3%, la dette publique brute à moins de 50% de réserves de change et une couverture monétaire équivalente à 4,5 mois d'importation domestique d'ici 2021. Pour Christine Lagarde, cette « union monétaire régionale ne



Christine Lagarde

pourra tenir que lorsque tous les États membres seront en mesure de respecter et d'observer de manière stricte ces critères de convergence », même si le FMI accompagne le processus de création d'une monnaie unique en Afrique de l'Est.

Elle est la deuxième personnalité de l'institution à émettre des réserves sur le projet. En 2012, le directeur général adjoint du FMI, Naoyuki Shinohara, notait déjà que l'Afrique de l'Est basait son modèle de monnaie unique sur celui de l'Union européenne

(UE), ce qui, de son point de vue, était risqué. Il appuyait sa position sur deux arguments forts, le premier étant que l'UE avait bénéficié dans la construction de sa monnaie « d'une base d'épargne domestique importante, qui a permis à la communauté de soutenir des investissements sur le long terme ». Le deuxième argument concernait le délai que se sont fixé les États africains (25 ans), « trop court », selon lui, comparé à l'UE qui a pris 40 ans pour des objectifs similaires.

Noël Ndong

## ISRAËL

## Ariel Sharon s'est éteint

L'ancien Premier ministre israélien Ariel Sharon, qui était dans le coma depuis huit ans à la suite d'une attaque cérébrale, est décédé le samedi 11 janvier à l'âge de 85 ans, ont annoncé des sources concordantes.

Pilier de la droite israélienne, Ariel Sharon est mort après une brusque détérioration de ses organes vitaux. Il était né à Kfar Malal en 1928 de Vera et Shmuel Scheinerman, ses parents venus de Biélorussie au début du XX<sup>e</sup> siècle. À 14 ans, il a rejoint la Haganah, la milice de défense juive d'avant et d'après la création de l'État d'Israël.

En 1948, pendant la guerre d'indépendance, alors qu'il était un jeune officier d'infanterie de vingt ans, Ariel Sharon forgea sa doctrine militaire : « Ne jamais reculer, ne pas abandonner ses hommes derrière soi. » Il a prouvé ce choix par ses exploits militaires jusqu'à la fin de sa vie. Ce fut par exemple le cas pendant la guerre des Six-Jours en 1967 contre l'armée égyptienne sur son propre sol ; durant la guerre de 1973 lorsque les troupes israéliennes franchirent le canal de Suez



; mais aussi durant l'opération Paix en Galilée ayant consacré l'occupation du Sud-Liban pour éloigner les tirs de roquettes sur le nord d'Israël.

De son vivant, soit avant qu'il s'efface de la scène politique le 6 janvier 2006, Ariel Sharon n'était pas prêt à céder un seul petit lopin de terre d'Israël à la Palestine. « Je laisserai à une autre génération le soin de faire une paix définitive avec les Palestiniens », avait-il confié après le retrait de Tsahal (armée israélienne) de Gaza.

Nestor N'Gampoula

## TOTAL CONGO S.A

## Siège social :

Rue de la Corniche - BP 1037 -  
BRAZZAVILLE  
Tél : 00 242 06 660 65 26  
contact@totalcongo.com

## Agence Pointe - Noire :

Entre le Boulevard Félix EBOUE  
et la rue Massadi, à l'entrée du  
port autonome - POINTE-NOIRE  
Tél : 00 242 06 660 65 27

## Agence DOLISIE :

Avenue de la République,  
Face Eglise Saint-Paul - DOLISIE  
Tél : 00 242 05 538 40 54

## Agence OYO :

Dépôt SCL OG - OYO  
Tél : 00 242 05 551 78 89

Révélez tout le potentiel  
de votre moteur.



Lubrifiants TOTAL QUARTZ  
Plus de protection et plus de kilomètres  
www.lubrifiants.total.com



Vous ne viendrez plus chez nous par hasard



TOTAL

**INTÉGRATION  
SOUS-RÉGIONALE**

**La Guinée  
équatoriale ferme  
ses frontières  
avec le Cameroun**

Alors que l'entrée en vigueur du passeport Cémac est attendue au cours de ce mois de janvier par les populations, la Guinée équatoriale a décidé de fermer ses frontières terrestres avec le Cameroun. La décision a été prise le 31 décembre 2013.

Selon les autorités camerounaises, cette mesure de la fermeture du point de passage terrestre de la localité de Kyé-Ossi, située entre le Gabon et la Guinée équatoriale, toucherait également la frontière avec le Gabon. Déplorant cette prise de décision qu'ils jugent unilatérale, les responsables administratifs camerounais ont indiqué n'avoir reçu aucune notification sur cette fermeture.

En effet, selon certaines sources, la décision équato-guinéenne fait suite à son refus de faire appliquer la libre circulation des personnes et des biens dès le 1er janvier 2014, tel que conclu en juin dernier à Libreville au Gabon par les chefs d'État de la communauté.

Rock Ngassakys

**SPECTACLE**

**Le Musée Dapper de Paris nous invite par le conte « Au bord du fleuve Congo »**

**Abdon Fortuné Koumbha Kaf, comédien, conteur et metteur en scène, présente au Musée Dapper, du 12 janvier au 9 février « Au bord du fleuve Congo », un texte qui rassemble plusieurs contes.**

« *Ma bouche va s'ouvrir à certaines oreilles. J'espère que nous allons passer des moments agréables avec les spectateurs* », dit celui qui, de l'avis de ceux qui le connaissent, sait emporter son auditoire dans un voyage imaginaire, amusant et surprenant.

Abdon s'appuie sur la tradition pour évoquer la vie autour du fleuve Congo et son ambiance. Il fait apparaître des personnages, usant de sa voix avec virtuosité et d'une gestuelle proche de la danse pour mieux captiver le public.

Originaire de Pointe-Noire, Abdon s'implique dans de nombreux projets artistiques. Son parcours témoigne d'une recherche constante et novatrice dans de multiples disciplines artistiques. Il participe à tous les



Le conteur Abdon Fortuné Koumbha Kaf (© DR)

grands festivals de contes en Afrique, aux États-Unis, en Europe, en Asie et à de nombreuses résidences de créations de contes en France.

Conteur, comédien, auteur, metteur en scène, formateur, directeur artistique du festival international Rencontres itinérantes des arts de la parole et du lan-

gage, Abdon Fortuné a été nommé, en juillet 2012, expert de la Commission internationale du théâtre francophone par l'Organisation internationale de la francophonie. Médaillé d'argent aux sixièmes Jeux de la francophonie au Canada, en 2001, il a aussi été distingué au festival international Mantsina sur scène.

Pour l'année 2014, l'agenda artistique d'Abdon Fortuné est chargé. L'artiste va reprendre, à partir des mois de mars et avril, des spectacles avec Dieudonné Niangouna. Plusieurs spectacles sont prévus en Guyane, en Martinique, à Dakar et en France.

Rosalie Bindika

**TerraTech** le monde de l'informatique

Imprimantes **hp**

**Promotion Spéciale**



**HP LaserJet P1102**  
Imprimante Noir-Blanc Print  
Prix : **99.000** TTC



**HP Deskjet P1050**  
Imprimante Color Scan - Print - Copy  
Prix : **59.000** TTC



**HP LaserJet CP1525n color**  
Imprimante Color Print  
Prix : **279.000** TTC

Av. Alphonse Fondère, Immeuble C.N.S.S  
City-center, Centre-ville, Brazzaville  
République du CONGO  
Tel: 09242 05 381 34 34 / 06 881 34 34  
Courriel: info@terratech-cg.com  
Web: www.terratech-cg.com

acer | dell | hp | ibm | lenovo | sony | toshiba | windows | apple | samsung | sony | sony | sony

**MESSAGE DE VŒUX  
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

**PARIS LUXE**



Le directeur général des établissements Paris Luxe « Habilleurs des Leaders » souhaite ses meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur au chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, et salue son travail accompli en faveur de la paix, de la concorde nationale, de la sécurité et du développement.



**Meilleurs Vœux  
2014**

## LITTÉRATURE

# Grégoire Léfouoba publie Le curriculum vitae du Congo, Rive droite

**Paru aux éditions L'Harmattan, cet ouvrage de 194 pages sous la forme d'une prosopopée historique d'allure philosophique, répond à une question essentielle : qu'est-ce qu'un pays, son nom, son identité, ses compétences, sa vie ou son existence ?**

L'auteur montre à travers les quatorze chapitres qui constituent ce livre que les hommes se sont toujours interrogés sur l'organisation de leur vie individuelle et la nature des relations qu'ils entretiennent en société en sauvegardant le mythe du savoir comme paradigme essentiel. Grégoire Léfouoba pense que la biographie d'un pays retrace et renseigne les peuples sur la vie des fils qui ont été et sont des références de vertu pour la République. « *L'expérience mémorielle nous contraint au souvenir pour donner un sens à notre action en disposant d'un principe unificateur* », dit-il.

## À quoi sert le Curriculum vitae ?

En effet, le curriculum vitae a pour fonction traditionnelle de donner des informations authentiques et nettes sur les différentes étapes de la vie d'une personne. Il retrace en une ou deux pages l'évolution d'un individu dans les secteurs précis d'activités. Sa rédaction comporte une exigence d'éthique, de responsabilité et d'honnêteté. Le curriculum vitae est donc un chemin. Car si l'homme oublie où mène le chemin, le chemin lui, existe, et demande à être parcouru, puisqu'il mène forcément quelque part, enseignent les sages. Puis, il cite le Français Rabelais, lorsqu'il dit : « *Le temps mûrit toutes choses, par le temps toutes les choses viennent en évidence : le temps est le père de la vérité.* »

Ce livre est constitué de quatorze chapitres que sont : La fonction traditionnelle d'un curriculum vitae : question de méthode et de bon sens ; Identité à travers les éphémérides de la création du Congo ; État civil ; Système d'état civil ; Formation



traditionnelle, scolaire et universitaire ; Les célébrités de ma famille ; Expérience politique ; Expérience de vie internationale : solidarité avec Lumumba, Mulé et Mandela ; Expérience de gestion électorale ; Pratique du sport et expérience culturelle ; Service militaire et l'art culinaire comme activité vitale ; Religion, système de croyance, langues parlées, mouvement associatif et lectures de préférence ; Journaux de référence et images télévisuelles : La Semaine africaine, Liaison et Les Dépêches de Brazzaville : plats préférés ;

Lettre de motivation.

Donnant des informations sur le curriculum vitae du Congo, Grégoire Léfouoba, dit : son pays à pour nom : Congo, pour prénom : Brazzaville, pour surnom : B.A (pour les intimes). Il est né le 15 août 1960 à 15h30 à l'ombre du Terminalia, à l'hôtel de ville de Brazzaville au bord du fleuve Congo - Rive droite. Son pays à pour père : Abbé Fulbert Youlou et pour mère La reine Ngalifourou. Son adresse postale, c'est le cœur d'Afrique centrale Rive droite du fleuve Congo dans la grande forêt équatoriale à intérêt mondial vital. Son code c'est le : 00 242.

L'auteur de cet ouvrage pense qu'il est urgent de savoir penser sa pensée pour mieux l'orienter. À travers ce curriculum vitae, il est possible de bien photographier la vie de la nation congolaise, afin de construire autrement l'avenir. Demain, déclare Grégoire Léfouoba, appartient à ceux qui auront été modestes et humbles, ceux qui auront reconnu que ce sont les idées qui dirigent le monde et non le contraire.

Le curriculum vitae pense l'auteur de ce livre, est l'histoire abrégée d'un individu, de ses peines et ses réussites. Il est le lieu de toutes les convergences possibles, car il est à l'échelle de tout un pays. Il est inviolable, car il est vérité. Dès lors qu'un individu essaie de dissimuler son existence en magnifiant sa vie sous la lumière de la réussite, on le sent et on le sait toujours... Au



Grégoire Léfouoba

total, le curriculum vitae est le sang physique et moral d'un individu, on ne l'efface jamais, mais on peut l'améliorer en acceptant l'effort afin de rentrer dans l'histoire.

« *Personne ne sait, de nos jours, quel fut l'homme le plus riche de la Grèce antique. Et pourtant, on connaît l'existence d'Aristote, Platon et Socrate. De même, on ignore qui avait plus d'argent quand Jésus-Christ et Marx vivaient. La formation est l'axe central de la vie moderne et permet de s'inventer un passé intellectuel glorieux. La nation française ne rayonne à travers le monde que grâce à son curriculum vitae dans les domaines des arts, lettres, sciences et techniques* », ajoute-t-il.

Originaire de la République du Congo, Grégoire Léfouoba est titulaire d'un doctorat (PhD) de philosophie de l'université d'État de Moscou- Lomonossov en ex-

Union des Républiques socialistes et soviétiques ; diplômé (DFCS) du Centre d'études diplomatiques et stratégiques de l'École des hautes études internationales de Paris en France ; diplômé d'études universitaires et générales en droit de l'université Marien Nguabi (UMNG) de Brazzaville (Congo). Il a occupé des fonctions d'État en qualité de ministre de l'Éducation nationale, chargé de la réforme du système éducatif, de la Jeunesse et des sports ; ministre de l'Agriculture et de l'élevage, du Tourisme, des loisirs et de l'environnement ; et ministre de la coopération entre 1992-1997. Actuellement, il enseigne la philosophie politique et morale, l'anthropologie philosophique et la pensée de Marx à l'UMNG. C'est un ancien élève du lycée Champagnat de Makoua.

Le curriculum vitae du Congo, Rive droite est vendu à 18 euros.

Bruno Okokana

## FOOTBALL

## L'actualité des transferts des Africains en Europe

**Le marché d'hiver s'est ouvert le 1<sup>er</sup> janvier en Europe. Les clubs procèdent traditionnellement à des ajustements lors de cette période. Et depuis une semaine, de nombreux joueurs africains sont au centre de l'actualité. Revue d'effectif des mouvements enregistrés lors de la première semaine.**

### Angleterre

Chelsea prête ses jeunes pousses : le Nigérian Kenneth Omeruo (20 ans) finira la saison à Middlesbrough (deuxième division), tandis que le Burkinabé Bertrand Traoré (18 ans) s'en va chercher du temps de jeu au Pays-Bas, au Vitesse Arn-

hem. En revanche, le Franco-Congolais Gaël Kakuta (22 ans) fait le chemin adverse : après un prêt d'un an et demi, peu fructueux, à Arnhem (2 buts et 4 passes décisives en 34 apparitions). Pas certain pour autant qu'il intègre le groupe pro des Blues, que pourraient également quitter le Ghanéen Essien et le Sénégalais Demba Ba.

Attaquant anglo-nigérian de Tottenham, Jonathan Obika (23 ans) va s'aguerrir jusqu'en juin à Brighton, septième de Championship. En rupture de ban(c) à Crystal Palace, dix-huitième de Premier League, le Franco-Malien Jimmy Kébé (6 matchs, dont 2 comme titulaire) est prêté à Leeds, huitième

de deuxième division. Sous contrat jusqu'en 2016, il est prêté pour six mois.

À l'étage inférieur, Doncaster enregistre le renfort de l'Ivoirien Abdoulaye Meité, qui arrive libre de tout contrat, pour six mois.

### Allemagne

Sidney Sam, milieu offensif germano-nigérian, quitte le Bayer Leverkusen (19 matchs, 11 buts, 7 passes décisives) et tourne le dos à la Ligue des champions. Il est transféré à Schalke pour 4 ans et demi et 10 millions d'euros.

### Belgique

Formé au PSG, le Franco-Sénéga-

lais Alassane També rejoint Royal Anvers. Prêté par Coutrai, le défenseur est prêté jusqu'en fin de saison au club entraîné par Jimmy Floyd Hasselbaink.

Auteur d'une bonne première partie de saison à Zulte-Waregem (12 buts, 4 passes décisives en 27 matchs), le Centrafricain Habib Habibou quitte son club. Il est transféré à La Gantoise pour trois ans et demi.

### Pays-Bas

Borduré dans son club formateur, le Vitesse Arnhem, le Marocain Adnane Tighadouini (21 ans) est transféré au NAC Breda pour trois ans et demi.

Eyong Enoh, milieu international camerounais de 27 ans, met le cap vers la Turquie et Antalyaspor. Arrivé à l'Ajax d'Amsterdam en 2008 en provenance de l'Ajax Cape Town, Enoh s'était imposé comme titulaire avant d'être relégué sur le banc de touche en 2012. Prêté à Fulham l'an passé, il finira la saison chez le quatorzième de première division.

### Turquie

Barré par Aurélien Chedjou à Galatasaray, Dany Nounkeu (11 matchs toutes compétitions confondues) finira la saison à Karabükspor, huitième de première division.

Camille Delourme

**IN MEMORIAM**



13 janvier 2009 – 13 janvier 2014, cela fait cinq (5) ans qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens, Doudou Servais Mouala. A l'occasion de ce triste anniversaire, ses enfants et sa veuve, implorent le Dieu de miséricorde pour que son âme repose en paix et que brille à jamais l'étoile d'une vie éternelle. A tous ceux qui l'ont connu, nous demandons d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.



10 janvier 2013 – 10 janvier 2014  
 Jour pour jour une voila une (1) année que la mort nous l'arracha Bernard Mahoukou (Lama-Delisy-Gouverneur). La famille, tes fils et des connaissances ne t'oublierons pas pour ton affection.  
 Repose en paix

**REMERCIEMENTS**



Raphaël Likibi, ancien secrétaire de la Croix de la Croix Rouge congolaise de la ville de Brazzaville, Elisabeth Moundele, Françoise Rose Yaoué remercient les parents, amis et connaissances du soutien multiforme qu'ils ont témoigné suite au décès de leur fille, nièce, sœur qu'ils trouvent tous ici l'expression de leur infinie gratitude.

**NÉCROLOGIE**



Orland Alain M'Badinga, journaliste au groupe national de presse La Nouvelle République, et la famille Ngassibi, informent le sénateur Robert Makaya à Dolisie, Mesdames Iviha Albertine et Loumbondo Eugénie à Loufouma (sous-préfecture de Banda), M'Badinga Jeannot au Gabon, ainsi que les parents, amis et connaissances, du décès de leur mère Matsouéla Tati Denise, survenu au CHU de Brazzaville, le 8 janvier 2014, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 26 de la rue Zola à Moukondo (arrêt de bus Pharmacie). Le programme d'inhumation sera communiqué ultérieurement.

**TerraTech**  
 le monde de l'informatique

**Imprimantes hp**  
 Promotion spéciale

**HP LaserJet P1102**  
 Imprimante Noir-Blanc  
 Print  
 Prix : **99.000** TTC

**HP LaserJet CP1525n color**  
 Imprimante Color  
 Print  
 Prix : **279.000** TTC

**HP Deskjet F1050**  
 Imprimante Color  
 Scan - Print - Copy  
 Prix : **59.000** TTC

Av. Alphaeur François, Immeuble C.H.S.S, City-center  
 Centre ville, Brazzaville, République du CONGO  
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 381 34 34  
 Courriel: info@terratech.org - Web: www.terratech.org

**Brazzaville Cotonou**  
 « la Pointe-Noire »

A partir de  
**211 450 FCFA TTC**  
 Aller-retour  
 3 vols par semaine  
 Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
EC 111	Brazzaville	09:05	10:00	Cotonou
EC 451	Pointe Noire	11:30	14:15	Cotonou
EC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe Noire
EC 106	Pointe Noire	19:40	20:35	Brazzaville

**Pas de crédit ?  
 Garde le SOURIRE avec**

**WARID**  
**SO-V-NGA**

Appelle maintenant, Pale plus tard.

Pour enregistrer du crédit de communication...  
 Compose \*1018\*10 OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.  
 Compose \*1018\*20 OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit enregistré est remboursable à la prochaine recharge.  
 Offre soumise à validation.

www.warid.cg 36 400 01 23 ou 123

**ASSURANCES GENERALES DU CONGO**

**RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER**

**HAKUNA MATATA!**

www.agccongo.com

\*Offre valable sur les vols de Mercredi & Jeudi

PROGRAMME MBOTÉ

**Mboté !**

Vous faites partie  
des privilégiés.





FOOTBALL

# Le tirage au sort des 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe de France

Le tirage au sort des seizièmes-de-finale de la Coupe de France a été effectué lundi soir. Six Congolais sont concernés : Bouka Moutou (Angers), Douniama (Lille), Mafoumbi (Lens), Mouko (Lille), Samba et Imbula (Marseille). Les rencontres auront lieu le 22 janvier. Pour Lille et Guingamp, c'est un derby local qui est programmé. Barel Mouko et ses coéquipiers iront chez les Nordistes de l'IC Croix, pensionnaires de CFA 2. De leur côté, Douniama et l'En Avant Guingamp traverseront la Bretagne pour se rendre à Concarneau (CFA).

Angers et Arnold Bouka Moutou, second de Ligue 2, recevront Sochaux, actuel 19<sup>e</sup> de Ligue 1. Mais la dynamique est en faveur des Angevins, qui recevront, tandis que les Lionceaux n'ont qu'un objectif : le maintien. L'occasion pour le latéral gauche de montrer sa valeur face à une équipe de l'élite.

Pour l'OM, c'est un adversaire de taille qui se présentera au Vélodrome : Nice. Même si les Aiglons sont à peine en championnat (14<sup>e</sup>), le scénario reste ouvert. Brice Samba junior, qui semble promis à la Coupe de France, pourra s'étalonner face à l'Argentin Cvitanich, deuxième meilleur buteur de Ligue 1 l'an passé. Au milieu de terrain, Imbula aura aussi une belle opposition avec Mendy, Digard, Brüls ou Bodmer.

À Lens, qui recevra Bastia (Ligue 1), Christophe Mafoumbi ne devrait pas jouer, puisqu'il est cantonné au banc de la CFA cette saison.

Camille Delourme

# Interclub se maintient de justesse

L'équipe a sauvé sa place au niveau de l'élite en battant Ajax d'Ouénzé 3-1 aux tirs après une victoire de 2-0 qui remettait les deux formations à égalité sur les deux rencontres.

S'il y a une équipe du championnat national d'élite qui vient de loin, c'est bien Inter club. Quinzième au classement, avec 35 points, lors de la saison écoulée, l'équipe était condamnée de livrer les barrages contre Ajax de Ouénzé pour se maintenir en division supérieure. C'était aussi une occasion pour l'équipe du cinquième arrondissement de Brazzaville de monter en première division, en cas de victoire sur l'ensemble des matchs aller et retour. Ajax était bien parti. Lors de la manche aller, l'équipe l'avait emporté 2-0. Cette formation sportive espérait déjà avoir une place en première division.

Seulement au match retour, Interclub a refait son retard. À la 43<sup>e</sup> minute de la rencontre, Tsiba a ouvert le score pour Interclub. Dans le temps additionnel, Bobia doublait la mise. Les deux équipes devenaient ainsi à égalité sur les deux rencontres. Il était donc question de se départager aux tirs aux buts. La séance a souri aux militaires de l'Inter qui l'ont finalement emporté 3-1. Pour l'entraîneur, Camille Ngakosso, le pire a été évité. « Nous avons tout fait pour nous maintenir en division supérieure. La tâche n'était pas facile devant une équipe d'Ajax qui n'a pas démerité. Mais pour nous, l'essentiel a été »,



Une phase de jeu de la rencontre. (© Adiac)

a déclaré l'entraîneur de l'Interclub.

### L'arbitrage accusé de partialité

Le maintien de l'Interclub dépend en partie de l'arbitrage qui lui était favorable sur les deux rencontres. Au match aller, Ajax de Ouénzé a écopé de deux cartons rouges, en dehors de celui de l'entraîneur Roger Nianga sur des fautes douteuses. L'équipe avait pu tenir tête. Lors du match retour, l'arbitrage est passé à côté de l'essentiel. D'autant plus que le deuxième but de l'Interclub était inscrit suite à un coup franc sur faute d'un joueur de l'Inter. En dehors, bien sûr, du carton rouge

écopé par un défenseur d'Ajax sur une faute qui méritait un avertissement et non une exclusion. Sur l'ensemble des deux rencontres, Ajax de Ouénzé a donc joué contre Interclub et contre l'arbitrage qui visiblement avait choisi le camp adverse. « Nous n'avons jamais vécu de réalités de ce genre au football. J'ose croire tout était fait pour empêcher Ajax de Ouénzé de monter en première division. Les arbitres multiplient les efforts pour tirer le football congolais vers le bas », a souligné l'entraîneur, Roger Nianga, sous le coup de la sanction.

Rominique Nerplat-Makaya

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville

<p>EDEM KODJO</p> <p>Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire</p> <p>CONTINENTS NUIRE ref. HALLIMARD</p>	<p>HENRI LUPÈS</p> <p>LE PLEURER-RIRE</p> <p>Ritournel AFRICA</p>	<p>Albert Camus</p> <p>L'étranger</p> <p>folio</p>	<p>MOLIÈRE</p> <p>L'École des femmes</p> <p>2€</p>	<p>BEAUMARCHAIS</p> <p>La Fille de l'air ou Le Mariage de Figaro</p> <p>2€</p>
<p>J.-M. THÉLÉMAQUE</p> <p>Chroniques congolaises</p> <p>6</p>	<p>EVANGELINE OSSATA</p> <p>Écrits érotiques de l'Inde à l'Afrique</p> <p>LES ÉDITIONS MONTAIGNE</p>	<p>BUNDEY MIBUNDÉ NGOLLEU</p> <p>ANTASMONS ENSEMBLE UN INSTANT DANS UN SNOUFRAC</p> <p>LES ÉDITIONS MONTAIGNE</p>	<p>Richard-Denis DABOU</p> <p>QUE JUSTICE SOIT FAITE</p> <p>LES ÉDITIONS MONTAIGNE</p>	<p>Georges Balandier</p> <p>Afrique ambiguë</p> <p>POCKET</p> <p>Titres jugés d'une portée majeure de l'auteur</p>

## RETOMBÉES DES ÉVÈNEMENTS DU 30 DÉCEMBRE

## La sécurité intérieure mise à rude épreuve

Les forces de police et de sécurité ont décidé du pain sur la planche en ce début d'année 2014.

Des foyers de tension ne cessent de se multiplier à travers le pays. L'autorité de l'État est sérieusement mise en mal dans certaines parties du pays. Il est temps de prendre la mesure du danger et agir efficacement afin d'éloigner le spectre d'embrasement qui plane sur le pays. Considéré comme le ventre mou de la République, l'est de la RDC fait aujourd'hui jeu égal avec le nord et le sud-est du pays en termes d'insécurité et de violence devenues leur lot quotidien. Depuis mars 2013, la ville de Lubumbashi est secouée régulièrement par des attaques à répétition des miliciens indépendantistes Mai Mai qui sont loin d'abdiquer comme en témoignent les affrontements du 8 janvier avec les Fardc lesquels ont fait vingt-six morts.

Entre-temps, les localités de Masaili, Selemena, Shipenka et Kapeta dans le territoire de Pweto au Katanga sont constamment visités par des Mai Mai qui y sèment la panique et la désolation. Les dernières informations font état de quatre villages incendiés le 6 janvier à Kizabi, situé dans ce même territoire, poussant à la brousse plus ou moins six cents familles, à en croire une notabilité locale citée par Radio Okapi. Face à l'insécurité quasi permanente, plusieurs villages de ce coin du pays ont été vidés de leurs habitants qui ont trouvé refuge dans des camps de pêche au bord du lac Moero.

## Quiétude perturbée

En Province Orientale, et précisément dans la ville de Kisangani, le comité de sécurité provincial a maille à partir ces derniers temps avec les criminels et autres pyromanes. Après les échauffourées enregistrées le 2 janvier suite aux repréailles des unités de la garde républicaine contre des jeunes gens accusés d'avoir ta-



Des éléments des FDLR à l'est de la RDC

bassé un de leurs, la ville a été de nouveau sous tension après le meurtre d'un motard. À cela s'ajoutent de nombreux cas de vol, de viols, de pillages et de blessés par balles. D'où l'instauration des patrouilles mixtes motorisées et pédestres des policiers et militaires dans la ville.

À Mbuji-Mayi (province du Kasai Oriental), la quiétude de la population a été perturbée le 9 janvier suite à la marche désamorcée des militants de ce parti. Ces derniers tenaient à protester contre l'arrestation et le transfert à Kinshasa de leur secrétaire fédéral arrêté après sa participation à une émission de radio portant sur les attaques du 30 décembre dernier. Plusieurs militants ont été arrêtés, d'autres interpellés par les forces de l'ordre qui ont mis en place un dispositif sécuritaire efficace. À Mbandaka, Gbadolité et dans d'autres territoires de la province de l'Équateur, l'infiltration des éléments incontrôlés de l'ex-coalition rebelle de la Seleka dans la foulée de la prise de Bangui, fait redouter une spirale de violence. Même ressentiment dans la Province Orientale où d'autres éléments Seleka et ex-Faca s'y sont déportés.

## Une tâche ardue

Pendant ce temps, les sources locales font état du déplacement ces jours-ci des rebelles ougandais des ADF/Nalu du territoire de Beni (Nord-Kivu)

vers la Province Orientale. Ils tenteraient, à en croire la société civile locale, de rejoindre d'autres groupes des milices actives en Ituri pour se prémunir contre les prochaines opérations militaires que les Fardc préparent dans la région de Beni. C'est dire combien la tâche est ardue pour les Fardc obligées d'être regardantes sur divers fronts érigés par les forces négatives, tant étrangères que nationales. La débâcle du M23, fait-on savoir, ne constitue qu'une étape minime dans le processus de restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national qui passe pour une guéguerre.

Les groupes armés ont encore la peau dure dans l'est du pays. Parmi les chefs miliciens opérant au Nord-Kivu encore en cavale, l'on cite notamment Cobra Matata, le leader de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (Province Orientale) et Ntabo Ntaberizi, alias Cheka, de Nduma Defense of Congo. Avec les Mai Mai pris dans leur diversité, mais aussi les FDLR et aujourd'hui les adeptes de la restauration de Jésus-Christ du prophète Mukungubila (auteurs des événements du 30 décembre 2013 à Kinshasa), Lubumbashi, Kundu et Kolwezi, et tant d'autres groupuscules armés, l'on mesure parfaitement aujourd'hui l'étendue de la tâche qui incombe aux Fardc et à la Monusco.

Alain Diasso

## ÉTATS-UNIS

## Publication des documents secrets sur leur politique au Congo de 1960 à 1968

Le ministère des Affaires étrangères américain, le Département d'État, vient de publier des documents couvrant la politique américaine au Congo Kinshasa de mars 1960 à décembre 1968 pendant les administrations des présidents Dwight D. Eisenhower, John F. Kennedy et Lyndon B. Johnson.

Ces documents retracent la politique étrangère des États-Unis envers le Congo de la proclamation de l'indépendance jusqu'aux premières années du régime Mobutu. Une période troublée marquée par les tentatives de secession des provinces du Katanga et du Kasai, qui faillirent priver la toute jeune République de l'ensemble de ses ressources minières, et l'ascension au pouvoir du général Mobutu Sese Seko dans lesquels les puissances occidentales, États-Unis en tête ont joué un jeu trouble sur fond de rivalité avec la puissance ennemie d'alors l'URSS (la Russie). La première partie de l'ouvrage revient sur la période allant de 1960 à 1963 et révèle l'influence omniprésente des politiques secrètes du gouvernement américain dans le pays nouvellement indépendant visant à installer un régime occidental et limiter l'influence soviétique. La deuxième partie de l'ouvrage, qui couvre 1964-1968, retrace la poursuite des programmes d'action politique clandestins menés par les États-Unis.



Patrice Lumumba et Mobutu Sese Seko (©DR)

Ces documents en anglais sont consultables en ligne sur le site

<http://history.state.gov/historicaldocuments/frus1964-68v23>, ils peuvent également être achetés auprès de l'US Government Printing Office (<http://bookstore.gpo.gov>) :

RELATIONS EXTÉRIEURES DES ÉTATS-UNIS, 1964-1968, VOLUME XXIII, CONGO, 1960-1968

Pour plus d'informations, contactez [history@state.gov](mailto:history@state.gov).

Rose-Marie Bouboutou

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Le projet du budget 2014 déclaré recevable

Avalisé presque à l'unanimité, le projet de loi financière exercice 2014 sera envoyé à la commission spécialisée de la chambre basse pour approfondissement.

Après le débat houleux engagé autour du projet de budget 2014, les députés nationaux l'ont finalement jugé recevable au terme de la plénière du 11 janvier qui a permis au Premier ministre de répondre aux questions qu'il lui a posées. Dans sa réplique, Augustin Matata Ponyo a ramassé toutes les préoccupations exprimées par les députés. D'emblée, il a reconnu le caractère irréaliste qui, souvent, caractérise les prévisions budgétaires dans leur projection et fixation. Le gouvernement, a-t-il affirmé, s'emploiera à recourir au pouvoir législatif conformément à la loi sur les finances publiques lorsque le besoin se fera sentir.

Concernant l'accroissement des recettes publiques, il a indiqué que des conventions fiscales seront mises à profit en vue de pouvoir bénéficier au pays la collaboration des administrations fiscales et douanières des États partenaires sur fond des financements innovants notamment dans les secteurs des mines, des hydrocarbures et de l'environnement. Dans le secteur de l'enseignement, il a déclaré que son gouvernement s'emploiera, dès cet exercice budgétaire, à liquider progressivement, avec l'appui des partenaires, le stock des enseignants impayés jusque-là. Et le Premier ministre d'ajouter que le gouvernement prendra en charge, cette année 2014, 33 mille enseignants dont 12500 constitueront un paquet dans le cadre de la coopération avec la République française.

Quant à la dette publique, Matata Ponyo a affirmé qu'elle sera payée progressivement cette année conformément à la volonté exprimée par le chef de l'État et ce, en fonction des ressources mobilisées et des capacités financières réelles du pays. Une commission spécialisée, a-t-il dit, a déjà été mise en place au ministère des Finances quant à ce. Concernant l'accroissement des administrations à travers une informatisation intégrée de manière à bien appréhender toutes les opérations qui fondent les actes générateurs des recettes administratives et domaniales. De ce fait, a soutenu Matata Ponyo, les capacités opérationnelles des régies financières seront revues en termes de modernisation et d'informatisation notamment par l'intégration de l'informatique et de l'énergie solaire.

Déclaré recevable, le projet de loi financière exercice 2014 sera envoyé à la commission spécialisée de la chambre basse pour approfondissement.

A.D.

## UDPS

## Le parti proteste et menace pour la répression de sa marche au Kasai Oriental

La formation politique qui a, par ailleurs, noté plusieurs arrestations dans ses rangs, a promis de réagir énergiquement sur l'ensemble de la République.

Dans une réaction signée le 9 janvier par son porte-parole, Joseph Kapika, l'Union pour la démocratie et le progrès social (Udps) a protesté contre la « répression dans le sang » de la marche de ses membres à Mbuji-Mayi, dans le Kasai Oriental.

Le parti d'Étienne Tshisekedi, qui fait remarquer que son silence n'est pas une capitulation, a promis de réagir énergiquement sur l'ensemble de la République. L'Udps dit, par ailleurs, qu'elle « ne peut plus continuer à comptabiliser des morts, des veuves, orphelins et des personnes enlevées ou détenues arbitrairement, des disparus et des blessés ».

Ce parti a noté qu'après l'enlèvement, le 2 janvier, à Mbuji-Mayi, de son vice-président fédéral, Bruno Kabangu Tshizubu, et son transfert à Kinshasa, l'Udps Mbuji-Mayi a programmé une marche pacifique pour le 9 janvier. Cela avait pour objectif d'exiger la libération de ce cadre du parti. Suite à la répression de cette action, l'Udps note que le bilan provisoire fait état de plusieurs arrestations



Le président de l'Udps, Étienne Tshisekedi

dont le président sectionnaire de sa Ligue des jeunes de Mbuji-Mayi, Mbikayi Munganga, et d'autres membres dont Banza Mudogo et Kalonji, ainsi que des blessés graves. Selon ce parti, en effet, Bruno Kabangu, qui est l'un des leaders du mouvement dans le Kasai Oriental, a été arrêté puis transféré à Kinshasa alors qu'il sortait d'une émission de débat de radio dans la ville de Mbuji-Mayi.

Lucien Dianzenza

## AFFAIRE « BAKATA KATANGA »

## Un rapport de l'ONU incrimine le général John Numbi

**Dans les cercles proches de l'ex-patron de la police, l'on pense que les enquêteurs onusiens poursuivraient d'autres motivations que la simple recherche de la vérité en salissant gratuitement la réputation d'un « officier discipliné qui est resté dans les rangs depuis sa suspension ».**

Alors que les enquêtes diligentées pour faire la lumière sur les récents événements ayant endeuillé la province du Katanga suite aux affrontements ayant opposé le 8 janvier les Fardc et les miliciens indépendantistes Maï-Maï, mieux connus sous le nom de « Bakata Katanga » sont en cours, un rapport des experts de l'ONU est venu jeter un pavé dans la marre. Ce rapport encore confidentiel dont les grandes lignes sont déjà à la portée du grand public apporte quelques précisions, notamment sur le soutien militaire, financier et logistique dont bénéficieraient ces miliciens.

D'après ce rapport d'experts de l'ONU dont RFI s'est fait le re-



Le général John Numbi

lais, ces miliciens recevraient « diverses formes de soutien de la part du général John Numbi », l'ancien chef de la police suspendu depuis plus de trois ans pour son implication présumée

dans l'assassinat de l'activiste des droits de l'homme, Floribert Chebeya. À en croire ce document citant des sources « haut placées » et dont RFI dit s'être procuré une copie, la ferme où

réside l'ancien chef de la police, située à une vingtaine de kilomètres de Lubumbashi, servirait notamment « de base » à cette horde d'inciviques.

Des informations jugées « non fondées » dans certains milieux intéressés où l'on estime que les experts des Nations unies poursuivent là d'autres motivations plutôt que la recherche de la vérité en salissant gratuitement la réputation d'un « officier discipliné qui est resté dans les rangs depuis qu'il a été suspendu ». En effet, entend-on dire dans certains cercles proches de l'ex-patron de la police, « John Numbi n'est mêlé ni de près ni de loin dans les événements du 23 mars 2013, encore moins dans ceux intervenus à l'entame de la nouvelle année 2014 ». Et d'ailleurs, fait-on remarquer, l'incriminé qui n'a jamais commenté ces informations n'a pas non plus été contacté par les fameux experts de l'ONU dont la portée des conclusions est à relativiser. Bien plus, renchérisent les défenseurs du général

suspendu, le phénomène « Bakata Katanga » date de plusieurs années avant même son avènement à la tête de la police nationale.

Une chose reste cependant vraie, c'est que de nombreux observateurs s'inquiètent de possibles complicités qui existeraient entre ces miliciens et quelques personnalités politiques et militaires du pays. D'où la requête de nombreux députés nationaux pour que ce dossier soit inscrit comme matière à débat au cours d'une plénière à l'Assemblée nationale afin d'édifier l'opinion quant à ce.

Rappelons que vingt personnes avaient trouvé la mort le 8 janvier à la suite d'affrontements entre ces Maï Maï et l'armée régulière. En mars 2013, la milice sécessionniste avait attaqué les forces de sécurité au Katanga jusqu'à investir le chef-lieu de la province pendant quelques heures avant leur neutralisation par les forces de sécurité et de défense nationales.

Alain Diasso

## PNC

## Près de 7000 nouvelles unités recrutées

**L'opération qui vise le rajeunissement du corps fait également partie des stratégies de lutte contre l'insécurité dans le pays.**

« Je vous remets cet étendard symbole de votre commandement, vous le garderez jalousement et vous le défendrez jusqu'au sacrifice suprême », a déclaré le ministre de l'Intérieur, Richard Muyeji, à l'intention du nouveau commissaire général de la police au cours de la cérémonie organisée le 10 janvier à Kinshasa à l'occasion de son installation. L'étendard de la police nationale qu'on lui a offert ce jour consacrait son entrée en fonction tout en symbolisant l'effectivité du pouvoir qu'il est appelé désormais à incarner. Les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques accrédités en RDC et plusieurs autres personnalités ont assisté à cette manifestation qui signalait le renouveau de la police à un moment aussi crucial où la sécurité des personnes et de leurs biens est mise en mal par des inciviques. Le ministre de l'Intérieur a demandé au récipiendaire de « faire appliquer et exercer toute les dispositions légales relatives aux missions dévolues à la police nationale », et de « soumettre au ministre de la Justice un rapport mensuel sur l'évolution de la criminalité et les droits de l'homme ».

Des recommandations que le nouveau patron de la police entend mettre en pratique pour redonner un souffle nouveau à la Police nationale

congolaise (PNC) conformément aux objectifs qu'on lui a assignés. D'où a-t-il promis d'intensifier le processus de la réforme de la PNC en posant les premiers jalons avec le recrutement, à travers le pays, d'au moins 7000 nouvelles unités. Une opération qui, a-t-il déclaré, fait partie des stratégies pour lutter contre l'insécurité dans le pays. Plus de 2000 policiers ont été recrutés à Kinshasa et 500 autres dans chaque province. Toutes ces unités seront formées tant à Kinshasa que dans les provinces, a indiqué le général Charles Bisengimana. Toujours dans le cadre de la poursuite de la réforme de la police, une formation d'unités de police de proximité est envisagée en deux temps, d'abord à Kinshasa, Sud-Kivu, Kasai-Occidental et en Province Orientale avant de se poursuivre au Nord-Kivu. Toutefois, le succès de la politique nouvellement mise en place sous l'égide du nouveau commissaire général de la police reste tributaire de ce que le gouvernement mettra comme moyens à sa disposition. Sans ambages, le général Charles Bisengimana a eu des mots justes pour le dire : « Quel que soit leur niveau de formation, si les policiers ne sont pas équipés, ils ne sauront pas faire grand chose », a-t-il affirmé.

A.D.

## ÉTUDE DE MARCHÉ

## Les cabinets congolais contraints à une adaptation forcée pour survivre à la mondialisation

**Les responsables de ces services doivent opérer obligatoirement un saut qualitatif pour arracher des parts de marché face à la féroce concurrence des cabinets internationaux qui exercent une domination incontestable dans un secteur en pleine expansion mais totalement inorganisé et sans une autorité de régulation capable de protéger les intérêts des uns et des autres.**

Serge Mumbu, manager directeur de Target, n'a pas mâché ses mots devant ses nombreux enquêteurs et consultants réunis, le 10 janvier, à l'hôtel Gaspacho pour une sobre cérémonie d'échanges de vœux. Cette adaptation à l'évolution du temps, a-t-il souligné, s'impose aujourd'hui d'autant plus que l'agence Target désormais membre d'Esomar, depuis janvier 2013, est contrainte de revoir radicalement ses techniques de travail. Le cabinet munit le souhait de se doter dans les délais raisonnables de tablettes et autres Smartphones.

Entre-temps, les formations ont débuté, d'abord au niveau des employés de Target mais le processus devra s'étendre aux consultants et enquêteurs pour les rendre plus aptes à utiliser les nouvelles méthodes modernes. « Esomar est la structure mondiale qui s'occupe des standards internationaux en matière d'études et de projets. Jusqu'à présent, nous sommes le seul cabinet local à travailler

selon les standards Esomar ». Pour les utilisateurs de ces standards Esomar, il faut travailler désormais dans le respect des principes d'intégrité, de confiance et de confidentialité. L'idée est de pousser d'autres cabinets congolais à emboîter le pas en adhérant aux standards Esomar pour valoriser suffisamment l'expertise congolaise. Comme il l'a souligné, le fait de travailler avec des "grands" crédibilise davantage les cabinets congolais, et participent à leur reconnaissance sur l'échiquier international.

En 2013, Target a mené avec succès plusieurs enquêtes dont les principaux ont tourné sur les Indices de consommation des produits, l'impact de la publicité en RDC, et la perception des partenaires extérieurs sur la RDC. « Nous avons réalisé aussi beaucoup d'études et de sondages sur facebook, notamment la démission du pape Benoît, l'homosexualité et d'autres sujets d'actualité. On a eu près de 5 000 jeunes dans notre page Facebook. Nous avons participé à des conférences internationales à l'extérieur du pays ». Toujours au cours de cette année, Target s'est conformé à l'Ohada en devenant désormais une Sarl. Avec des effectifs de 469 personnes en RDC (Kinshasa, Katanga, Kasai, Bas-Congo, Bandundu, Province Orientale et les deux Kivu) et 231 collaborateurs extérieurs (Congo-Brazzaville,

Rwanda, Burundi et Gabon), Target sensibilise ses employés, consultants et enquêteurs sur la nécessité d'abandonner les enquêtes-papiers désormais dépassées pour consolider les enquêtes CAPI et CAWI (enregistrement dans un ordinateur et récolte des données en ligne). « Nous avons utilisé la méthode CAPI en avril 2013, elle consiste à un enregistrement directement au niveau d'un ordinateur et non le questionnaire-papier ».

Pour 2014, l'agence continuera le processus de modernisation de ses outils de travail, et elle vulgarisera les standards Esomar auprès des entreprises et cabinets congolais. Au-delà, des nouvelles études sont en vue cette fois à l'échelle nationale, notamment celles relatives aux jeunes Congolais, aux médias et publicité, et beaucoup d'autres études réalisées en partenariat avec Africa Scope, Finmark trust et la Banque centrale du Congo. Certaines études concerneront des échantillons plus larges : 5500 personnes. À la fin de la cérémonie, l'agence a attribué des diplômes de mérite au meilleur employé, au meilleur consultant informaticien et au meilleur enquêteur. Enfin, elle a réitéré son esprit d'ouverture en invitant son personnel non engagé à ne pas hésiter à travailler également pour d'autres cabinets locaux pour renforcer leurs connaissances.

Laurent Essolomwa

## HYDROCARBURES

## Des « majors » courtisés pour le pétrole

Les autorités congolaises ont annoncé leur intention d'engager, dès 2014, la renégociation des contrats d'attribution des blocs pétroliers afin de les mettre à la disposition des grandes entreprises d'exploitation par appel d'offres international.

L'absence des « majors » posait un vrai problème pour le développement du secteur des hydrocarbures en RDC, si l'on s'en tient à la production nationale de brut qui n'excède pas les 40 000 barils/jour depuis plusieurs décennies. Vers le dernier trimestre de 2013, le gouvernement de la République a confirmé une évaluation technique en cours des blocs pétroliers avant l'appel d'offre international pour garantir une sélection rigoureuse basée sur la performance et la capacité technique et financière. Entre-temps, il a fait état aussi des informations en sa possession sur la base des prospections dans le Bas-Congo, la Cuvette centrale et le Kivu. Il y a des informations sur l'exploitation pétrolière en Province Orientale.

L'année 2014 démarre avec des nouveaux engagements de poursuite de l'exploration, après l'épuisement progressif du bassin côtier. Dans l'est de la RDC, les grabens Albertine et Tanganyika sont les deux bassins qui continuent à livrer leurs secrets. Le premier est constitué de cinq blocs, et le second de onze blocs. Pour l'heure, la production de brut se concentre essentiellement

dans le Bas-Congo. D'autres mesures importantes sont attendues cette fois pour augmenter les recettes pétrolières collectées par la douane. Il s'agit notamment de la nouvelle politique de fixation des prix dont l'impact envisagé est de 108 milliards de FC. L'on a cité aussi un aménagement de la politique pétrolière. Plus globalement, le gouvernement a réitéré son intention d'aller au terme du processus de révision du Code minier en 2014. Cependant, quelques événements sont signalés dans les secteurs des mines et des hydrocarbures au cours de cette année, notamment le lancement de la nouvelle phase du projet Tenke Fugurume incluant la construction d'une nouvelle usine, et la Loi sur les hydrocarbures devant apporter des changements dans l'univers pétrolier congolais. Sur le plan énergétique, des efforts seront entrepris pour lutter contre les coupures de fourniture de courant électrique dans les usines de production minière. Enfin, la RDC s'est dotée officiellement d'une faculté du pétrole et du gaz fonctionnelle au sein de l'Université de Kinshasa. La première promotion d'ingénieurs formée dans ses différents départements, notamment ceux de l'exploration-production et du raffinage et pétrochimie, permettra désormais aux sociétés pétrolières de recruter une main d'œuvre qualifiée localement.

Laurent Essolomwa

## CHAN 2014

## Match à égalité entre les Léopards locaux et Polokwane City en amical

Makusu de Bel'Or FC de Kinshasa et Patrick Ilongo Ngasanya, dit Saddam, ont été les buteurs des poulains du sélectionneur Santos Muitubile qui ont frôlé une deuxième défaite après celle subie contre Black Léopards en premier match de préparation.

Les Léopards locaux de la RDC ont fait un match de deux buts partout en match amical, le 10 janvier, au Old Peter Mokaba de Polokwane dans la province sud-africaine de Limpopo, avec l'équipe de Polokwane City club, promu en Première division en Afrique du Sud. C'était la deuxième rencontre amicale de préparation des poulains du sélectionneur Santos Muitubile avant leur premier match du 3e Championnat d'Afrique des Nations (Chan) prévu du 11 janvier au 1er février. Polokwane City -où évolue



Patrick Ilongo, l'un des buteurs des Léopards contre Polokwane City

l'ancien gardien de but international congolais Marcel Mayala - a été le premier à ouvrir la marque à la

4e minute de jeu, avant de porter le score à deux buts à zéro à la 26e minute. Pendant 86 minutes, l'équipe de Santos Muitubile a couru derrière le score jusqu'à la réduction du score par Makusu Mundele du FC Bel'Or FC de Kinshasa. Et la 89e minute, le milieu relayeur du TP Mazembe, Patrick Ilongo Ngasanya a égalisé pour les Léopards locaux qui arrachent ainsi un nul inespéré, eux qui avaient été battus lors du premier match amical contre Black Leopards (D2 sud-africaine) par un but à deux (but congolais de Guy Lusadisu à la 16e minute). L'on note que le sélectionneur Santos Muitubile, qui était à la recherche de son équipe type, a lors de ces deux matchs de préparation monté deux équipes, l'une en première période et l'autre en seconde partie de la rencontre. La RDC affronte le 14 janvier à Polokwane la Mauritanie entraînée par Patrice Neveu.

Martin Enyimo

## LUTTE CONTRE LA STÉRILITÉ

## Quid de la procréation médicalement assistée en RDC

Auguste Kalala Mbuambua aborde la question du point de vue du droit congolais de la famille dans une récente parution de 396 pages qui meuble désormais la collection Études africaines de L'Harmattan.

L'avis de l'avocat près la Cour d'appel de Gombe, Auguste Kalala, consigné dans son ouvrage intitulé Le droit congolais de la famille et la procréation médicalement assistée est tranchant : « Les techniques nouvelles d'assistance médicale à la fécondation ne constituent qu'un palliatif à la stérilité, faute de guérison ». Il en vient à dénoncer ensuite l'écueil de ce qu'il tient bien pour une « thérapeutique de substitution ». Cette méthode usitée dans la lutte contre la stérilité, soutient-il, comporte « le risque de subvertir l'arsenal juridique, de bouleverser la parentalité, de falsifier l'identité et de dépersonnaliser le sujet humain en échange du désir narcissique de procréer ». L'homme de droit poursuit son discours se demandant : « Suffit-il de nier le réel pour que triomphe l'irréel, le fictif, fût-ce au prix d'une erreur humaine ou d'un aveu d'impuissance ? ».

« Au cœur de la bataille contre la stérilité », pense Auguste Kalala, se situe assurément « la redéfinition de la symbolique de la paternité ». À ses yeux, la portée de la procréation médicalement assistée n'est pas des moindres. En effet, il est clair que l'ancien substitut du procureur de la République manifeste de sérieuses inquiétudes estimant que la pratique susmentionnée « renouvelle l'image emblématique du père procréateur ». Ce, explique-t-il, « à la condition qu'à ce passeur de vie et médiateur de l'altérité de l'origine, soit dénié le droit absolu de désavouer inopportunistement l'enfant conçu par la magie de la science ».



La couverture de "Le droit congolais de la famille et la procréation médicalement assistée" Plus loin dans son propos, Auguste Kalala estime que « le meilleur gage de succès dans l'exploitation présente des immenses potentialités » de l'homme passe par sa « revalorisation en tant que merveille architecturale de la création ». L'homme qu'il tient pour un être définitivement « incomparable dans sa complexité ». Et à l'avocat de conclure que « c'est à l'aune de cette prise de conscience indissociable à tout progrès humain véritable que sera jugée l'opportunité du recours aux méthodes récentes de la reproduction ».

Nioni Masela

## VŒUX DE NOUVEL AN

## Le MRPCS rappelle la souffrance du peuple cabindais

Le mouvement, qui salue la mobilisation de la communauté internationale pour secourir des peuples en danger, regrette que la population du Cabinda soit délaissée à son triste sort.

Le Mouvement pour le rassemblement du peuple cabindais et pour sa souveraineté (MRPCS) a profité de la présentation de vœux de Nouvel An aux « amis » du peuple cabindais afin de rappeler la souffrance que vit cette population sur sa terre. « Nous profitons de cette occasion pour dire que l'année qui vient de se terminer, le peuple cabindais a été comme de coutume très malheureux. Outre les privations des droits et libertés, les tortures morales et physiques, les assassinats et les disparitions, les viols, etc. bref les oppressions et les répressions qui sont ses lots quotidiens, deux faits ont caractérisé la fin de l'année 2013 », est-il noté dans un document signé par le chargé des Relations extérieures de ce mouvement, JP Laranja. Dans cet exercice, le MRPCS a noté que le peuple cabindais est entré dans la nouvelle année avec l'esprit traumatisé et brimé. « La bonne année 2014 a-t-elle encore un sens pour les Cabindais ? Quand nous observons comment la communauté internationale se mobilise pour secourir des peuples en danger, alors que nous sommes délaissés, nous avons d'abondantes larmes aux yeux. Nous vous souhaitons bonne année avec l'espoir que vous vous souviendrez qu'il y a un peuple qui souffre et qui a besoin de votre secours pour être libéré des souffrances atroces que lui impose l'Angola », a appuyé ce document.

## Des faits apparemment banals

Pour soutenir sa position, le MRPCS a, en effet, épinglé deux faits apparemment anodins, mais qui seraient, à ses yeux, très significatifs. Il s'agit notamment de l'expropriation des maisons des Cabindais résidant dans le Bairro Resistencia, par la gouverneure de la province, pour la construction d'une bibliothèque. « Le malheur est que ces Cabindais ne sont pas indemnisés pour leurs biens et aucun terrain ne leur est donné. C'est une spoliation », a insisté ce mouvement. Ce document relève le paradoxe en ce que des membres de la famille de cette autorité provinciale, qui sont dans les mêmes conditions que les autres résidents, ne seront pas expropriés et leurs maisons, pas détruites. « La réalité est que la gouverneure a trouvé un prétexte pour se débarrasser des Cabindais qui y sont prédominants en vue de ne pas encombrer ses parents », est-il noté. Alors que de l'autre part, le MRPCS a dénoncé la limitation des Cabindais dans leur commerce, le seul qui leur serait resté comme source de survie. Ce mouvement trouve inconcevable la décision prise, depuis quatre mois, de la présentation pour tout Cabindais d'une carte d'identité pour accéder au marché. « Même les vieilles mamans qui ne trouvent aucun sens de se promener avec une carte d'identité sont chassées comme des malpropres. Alors que la délivrance des cartes d'identités est expressément filtrée pour les Cabindais », a fait constater le MRPCS.

Lucien Dianzenza

## BCC

## Des réformes importantes en vue

**Au cours de la douzième réunion ordinaire du comité de politique monétaire (CPM) tenue le 10 janvier, dans la salle de réunion de la Banque centrale du Congo (BCC), le gouverneur, Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, qui a présidé cette réunion a fait savoir à la presse que l'exercice 2014 sera marqué par d'importantes réformes.**

Deogratias Mutombo Mwana Nyembo cite, parmi ces réformes, le renforcement du cadre opérationnel de la politique monétaire avec l'introduction d'un billet de trésorerie à trois mois en vue de faire face, de manière plus stable, aux éventuels chocs sur la liquidité; l'accélération du projet de fonds de garantie de dépôts et la modernisation de la centrale des risques. Il est prévu également l'atteinte de l'interopérabilité monétaire en monnaie nationale au niveau des distributeurs des billets au moyen de l'acquisition d'un switch approprié de façon à économiser la monnaie fiduciaire tout en accélérant les transactions. Le gouverneur de la BCC est également déterminé à dédollariser la politique monétaire. Pour ce faire, il a annoncé que des mesures seront prises pour que toutes les taxes soient payées en monnaie nationale pour rendre efficace notre monnaie. Toutes ces réformes visent à pérenniser la stabilité monétaire tout en consolidant la stabilité financière.

## Bilan de l'exercice 2013

Au cours de la douzième réunion du comité de politique monétaire et de la huitième depuis qu'il est à la tête de la BCC, le gouverneur Deogratias Mutombo Mwana Nyembo a laissé entendre qu'il

était aussi question de passer en revue les principaux faits marquants de l'évolution économique et financière en 2013 à l'échelle internationale et nationale, avant de s'appesantir sur les perspectives pour 2014. Sur le plan international, indique le gouverneur de la BCC, l'évaluation de la conjoncture économique internationale fait état d'un ralentissement de l'activité économique mondiale en 2013.

En effet, initialement projeté à 3,5%, la croissance économique mondiale s'est avérée plus faible que prévue, s'établissant à 2,9%, en recul de 0,3 point par rapport au niveau de 2012. Sur le plan national, le bilan a été encourageant. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a été plus vigoureuse en 2013 qu'en 2012. Au niveau du marché des changes, il a été noté une stabilité en dépit de quelques pressions enregistrées sur le taux de change au mois de janvier et aux quatre derniers mois de l'année, avec un relief particulier aux mois de septembre et octobre.

S'agissant des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'État s'est caractérisée par une consommation des excédents de trésorerie antérieurs. En ce qui concerne le secteur monétaire, il a été marqué par une évolution contrôlée des agrégats monétaires. L'orientation de la politique monétaire a été dans le sens d'un assouplissement, particulièrement avec la révision à la baisse du taux directeur et ce, en dépit des ponctions de la liquidité opérées par les BTR à partir du second semestre.

Aline Nzuzi

## MUSIQUE

## Fally Ipupa a le vent en poupe

**La vedette de la chanson congolaise a confirmé dans l'émission Catalogue + la soirée du 10 janvier, qu'il entendait mettre le cap pour le Sénégal en dépit de son récent accident de la circulation. Son apparition sur le petit écran, bandage à la main droite, à la suite de cette triste mésaventure intervenue 48h plus tôt sur le Boulevard du 30 Juin, a mis un terme aux rumeurs sur sa prétendue mort.**

Il faudrait assurément plus pour arrêter l'ardeur que Fally Ipupa met à son ouvrage. En effet, alors qu'à sa première sortie médiatique après sa mésaventure sur la Boulevard du 30 juin, il était obligé de tenir le micro à gauche, la droite portant la marque du choc reçu lors de son accident, l'artiste se disait prêt à honorer son contrat au pays de Léopold Sédar Senghor. C'est dire que, contrairement à la rumeur répandue comme une traînée de poudre les heures qui ont suivi le drame dont sa Bentley a payé le lourd tribut, la star est loin d'être mal en point.

Les inconditionnels des réseaux sociaux, particulièrement Facebook, eux avaient déjà trouvé de l'apaisement à la lecture du message posté par la star la même soirée. Cependant, sur sa page, il était men-



La Bentley de Fally Ipupa au sortir de l'accident

tionné : « Je suis bien portant, plus de peur que de mal. Seul le véhicule à été endommagé, Dieu merci. Merci pour vos messages ! ». De quoi rassurer tant soit peu les mélomanes avant son apparition en personne sur le petit écran.

Quoiqu'il en soit, il reste que l'accident n'est pas un fait à minimiser. À la seule vue de l'avant de la Bentley de Di Cap la merveille après la collision avec une 4x4 à quelques encablures du cimetière de la Gombe, au niveau de l'avenue du Cercle, il est clair que le choc avait été brutal. Tout de suite, plusieurs ont pensé au pire rien qu'à voir l'état de la carrosserie et du pare-brise avant fort endommagés à la suite du heurt qui s'est produit aux alentours de 19 heures, le 8 janvier. Il n'est donc pas exa-

géré de dire, comme le soutiennent d'aucuns, la star l'a échappé belle. C'est donc fort heureux pour Fally, qui s'est félicité d'avoir mis sa ceinture de sécurité. Ce qui expliquerait qu'il s'en est sorti avec un mal au niveau du bras droit, un moindre mal s'il faut s'en tenir à l'importance du télescopage. Quant aux trois autres passagers de la voiture, ils ont eu la sacrée chance de sortir indemnes de l'accident. Il n'en est pas de même pour ceux du 4x4 qui les avait percutés leur coupant la voie en tentant une entrée rapide sur l'avenue du Cercle alors qu'ils remontaient le Boulevard du 30 Juin. Des blessés, dont une dame assise de l'autre côté du conducteur, ont été extraits du véhicule embouti sur le côté droit.

Nioni Masela

## AFFAIRE MAZEMBE-KABUSCORP

## Trésor Mputu confirme son transfert

**Les vacances de Trésor Mputu ont vraisemblablement été très mouvementées, prenant les allures d'un bon feuilleton.**

La dernière nouvelle sur ce footballeur congolais considéré comme le meilleur de sa génération en RDC fait état de son retour au sein du TP Mazembe de Lubumbashi depuis le 9 janvier. Et l'on apprend qu'il a tenu un point de presse, le 10 janvier, à son domicile pour confirmer son départ à Kabuscorp en Angola. Selon Jean-Luc Kapede de Malaika TV à Lubumbashi, ce transfert de Mputu de Mazembe à Kabuscorp est de l'ordre de 1 million 500 mille USD pour une saison. "1 million 500 mille dollars américains pour une saison sans compter les primes de match variant entre 20 et 30.000\$ plus 5 billets d'avion et la permission de venir suivre les grands matchs de Mazembe quand on aura pas match, sont aussi dans les clauses de mon transfert", a déclaré Mputu à la presse lushoise.

L'on se rappelle des informations en provenance de Luanda -où il avait séjourné pendant quelques jours- qui confirmaient son transfert à Kabuscorp, club champion d'Angola. Trésor Mputu avait été reçu par le président sportif de ce club, le général et homme d'affaires angolais Bento



Trésor Mputu face à la presse à son domicile à Lubumbashi

Kangamba. Le joueur a même été vu sur les réseaux sociaux avec le maillot de Kabuscorp floqué du numéro 8; et cela a été une sorte de preuve de sa signature de contrat, du reste réaffirmée par le président du club angolais dans les médias angolais, entre autres le site web portalangop.co.ao, qui livre des informations sur la Girabola (D1 angolaise).

Alors que l'information sur le transfert de Trésor Mputu se répandait comme une traînée de poudre, Mazembe maintenait fermement que le milieu offensif

demeurait encore son joueur, même s'il ne s'opposait pas à son départ, d'autant plus que des clubs en Europe et au Qatar manifestaient l'intérêt de l'engager. Le président sportif des Corbeaux du Katanga et gouverneur de province, Moïse Katumbi, a par ailleurs eu à condamner le comportement des dirigeants de Kabuscorp qui ne se sont pas donné la peine de contacter Mazembe sur le cas Mputu.

Cependant, l'opinion sportive n'était pas encore fixé sur ce transfert. Une rumeur persistante a circulé dans les

réseaux sociaux il y a quelques jours sur une éventuelle arrestation de Trésor Mputu à un poste frontalier au Bas-Congo à partir duquel il aurait tenté de retourner en Angola. Mais Trésor Mputu a rapidement démenti la rumeur, indiquant qu'il poursuivait ses vacances dans le Bas-Congo d'où est originaire sa mère. Et dans la foulée, il a été reçu par le gouverneur de la province, Jacques Mbadu; et il a déclaré ne pas avoir quitté Mazembe et qu'il regagne Lubumbashi afin de discuter avec Moïse Katumbi qu'il considère

comme son père. Arrivé à Lubumbashi le 9 janvier, il a donc tenu un point de presse un jour plus tard pour finalement confirmer son départ. Les dirigeants de Kabuscorp étaient attendus ce même vendredi à Lubumbashi afin de rencontrer le président Moïse Katumbi de Mazembe afin que le départ de Trésor Mputu se passe en douce. Mais l'on se rend compte que Trésor Mputu est rentré à Lubumbashi après le départ des Léopards locaux en Afrique du Sud où la RDC prend part à la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan). Le joueur de Mazembe avait refusé de rejoindre la sélection conduite par le sélectionneur Santos Muitubile, arguant que les joueurs des Léopards ne sont pas respectés et on leur donne des primes modiques par rapport aux internationaux d'autres pays. Il avait donc catégoriquement décliné sa sélection, tandis que Santos Muitubile tenait à lui. Et l'on se demande si ce bruit de transfert en Angola n'était pas un subterfuge ou un faux-fouillant pour se soustraire des Léopards locaux; car par principe, le Chan est réservé aux sélections nationales composées des joueurs évoluant dans les championnats respectifs de leurs pays.

Martin Enyimo

## HUMEUR

## Pour une concurrence et une compétition loyales et responsables

Que ce soit en politique, dans le commerce, en sport, dans les entreprises, au niveau des administrations publiques ou privées, sur les plans pédagogique, culturel et culturel, la compétition loyale ou la concurrence responsable sont des bienfaits pour l'humanité, alors que les conséquences néfastes découlant d'une compétition antisociale et déloyale sont regrettables pour la société.

Sur le plan commercial, par exemple, la concurrence contribue, on le sait bien, à stimuler l'esprit d'entreprise et la productivité, à élargir l'offre aux consommateurs, à faire baisser les prix et améliorer la qualité des biens et services. Car dans un marché concurrentiel, les prix sont tirés vers le bas. Cette compétition loyale s'observe dans nos villes entre les sociétés productrices d'eau minérale et entre les compagnies de téléphonie mobile où chacune s'efforce de niveler les prix de ses produits au plus bas. Une vraie guerre des prix et de la qualité ! Au début de cette année, par exemple, il a été observé dans l'une de nos grandes villes une vraie guerre des prix de la bière entre les sociétés productrices, allant jusqu'en deçà du prix homologué. Ce sont là les bienfaits d'une concurrence souhaitée, d'une compétition loyale et aisée.

Au plan politique, le souhait de la population est de voir une vraie compétition prendre le dessus sur la diabolisation, le dénigrement et la diffamation auxquelles parfois on assiste honteusement dans certaines officines politiciennes. Et cela a une incidence négative d'abord au sein de la formation politique de laquelle on se réclame et au niveau de la communauté nationale ou internationale tout entière. Comment comprendre que lors de débats radiotélévisés d'acteurs politiques, à la place d'un argumentaire responsable et soutenu ce sont des invectives haineuses qui prennent place, semble-t-il au nom de la compétition politique. Est-ce cela une concurrence politique loyale ou bien « une platitude politicienne » ? Or une compétition politique normale, disons mieux loyale, est le fait que les acteurs confirment leurs leaderships par une compétition loyale et paisible en vue de la réussite de toute entreprise politique.

Que dire du sport ? Autrefois, le sport était considéré comme l'un des domaines où se déroulait aisément une compétition loyale et véritable. Mais aujourd'hui, on a une vue mitigée du sport étant donné ce qui se passe au niveau des fédérations nationales et sur les terrains sportifs du monde entier. La compétition sportive loyale, le fair-play sont en train de quitter le terrain sportif pour laisser la place à une sorte de compétition déloyale ou à la « barbarie sportive », jets de pierres, batailles rangées, molestations de l'arbitre, et autres. Les échecs créent des discordes et des déchirements.

Et en pédagogie, la compétition loyale s'est éteinte au profit d'une concurrence de façade, car comment comprendre qu'un établissement scolaire déficitaire en personnel enseignant entre en compétition avec un autre bien équipé et ayant un nombre suffisant d'enseignants ? Sur cette base, la compétition n'est ni loyale, ni réelle, mais sournoise. Désigner les meilleurs élèves de l'année de telle ou telle école est loin de ce que les enseignants déterminent par une docimologie objective à cause des conditions de départ qui ne sont pas les mêmes dans ces structures scolaires.

Et que dire sur le plan administratif ? L'administration, via ses entreprises publiques ou privées, est soumise à la concurrence. Le constat est que s'il n'y avait pas de concurrence entre administrations exerçant les mêmes fonctions et rendant les mêmes services, les choses n'iraient pas en s'améliorant. L'homme, grâce à la concurrence, va toujours vers l'administration compétente en matière de service rendu, quel que soit son éloignement géographique. Il n'est pas rare de voir un habitant d'un arrondissement aller vers un autre arrondissement même éloigné pour la qualité du service rendu. Et c'est cette concurrence que l'on recherche et que l'on souhaite.

Tous, nous devrions rejeter la concurrence déloyale et la compétition irresponsable, car à travers elles naissent les abus de pratiques commerciales d'une entreprise par rapport à une autre. Et en politique surtout, souhaitons une compétition loyale, car lorsqu'elle est déloyale, elle occasionne plus d'antivaleurs, telles qu'invectives, dénigrement, diffamations, diabolisations, au lieu d'un argumentaire solide sur des projets salvateurs pour le pays.

Faustin Akono

## ENVIRONNEMENT

## L'ancien cimetière municipal de Mongo-Nkamba transformé en décharge publique

Situé dans le quatrième arrondissement de la ville, Loandjili, l'ancien cimetière public de la ville océane ressemble aujourd'hui à un dépotoir à ciel ouvert en raison de l'incivisme des populations environnantes.



Le cimetière transformé en décharge (© Adiac).

Outre les ordures et les herbes qui gagnent les lieux, l'espace du cimetière est aussi grignoté quotidiennement par les populations qui l'entourent. Certains y cultivent des légumes et font disparaître les tombes. Le cimetière ne bénéficiant pas d'un mur de clôture pour sa protection, une bonne partie des abords sert à la vente de caillasse pour la construction.

« Nous déplorons ce phéno-

mène qui, ces dernières années, a pris de l'ampleur dans les villes congolaises en général et à Pointe-Noire en particulier. Le respect que l'on doit aux morts est une loi naturelle qui s'applique avant les textes réglementant le bon fonctionnement du pays. La présence des ordures et des herbes crée des zones de grande insécurité publique où des malfrats se rencontrent pour se droguer ou

trouvent refuge pour fuir la police », a déploré un habitant du quartier Mongo-Nkamba. Notons qu'il y a quelques années, certains malfaiteurs avaient été traqués par les forces de l'ordre pour les actes commis dans ce cimetière. Avec la dégradation grandissante des lieux, ils trouvent un endroit idéal pour mener leurs obscures actions.

Séverin Ibara

## FOOTBALL

## L'équipe V. Club Mokanda retrouve l'élite nationale

Un an après un séjour en championnat national de ligue 2, V. Club Mokanda de Pointe-Noire remonte en ligue 1 au terme des deux matchs de barrage qui l'ont opposé à l'équipe de l'AS Cuvette.

Après le match nul d'un but partout entre l'AS Cuvette et V. Club Mokanda à l'aller à Owando, les Verts-et-Noirs de Pointe-Noire ont renversé la situation ce 10 janvier à Pointe-Noire, au stade municipal, en battant la même équipe sur le score d'un but à 0, grâce à un but marqué à 15 minutes de la fin par Bienvenu Ewazi, qui a repris vic-

torieusement un centre venu de la droite.

Si la première période a été ponctuée par une succession d'occasions ratées de part et d'autre, la seconde période a été dominée par V. Club Mokanda qui, par la faute de ses attaquants confondant vitesse et précipitation, n'a pu marquer. Les poulains de l'entraîneur Bernardin Nkounkou Bitemo ont même raté un penalty à l'heure de jeu. Son attaquant Jofin Bamala a tiré nettement à côté des buts gardés par Makengo, le portier de l'AS Cuvette.

Le retour de V. Club Mokanda parmi l'élite réjouit non seulement ses supporters, qui vont à nouveau vibrer avec leur équipe lors des joutes du championnat national de ligue 1, mais aussi les autres équipes de la ville qui ont soutenu les dauphins noirs, formant même une union sacrée autour de l'équipe.

En 2013, l'équipe n'a pu prendre part au championnat national de ligue 1 par la faute des dirigeants, plus préoccupés à l'époque par les querelles intestines que par l'avenir du club. Grâce au sursaut des supporters et dirigeants qui n'envisageaient pas la disparition du club, un nouveau staff dirigeant a été mis en place en début d'année. Olivier Mombo a été promu président général et Landry Loembé a pris la section football. Cela a ramené la confiance au sein de la famille des Noirs-et-Verts et les résultats ont suivi. L'équipe V. Club Mokanda a été créée en 1952 à Pointe-Noire. Elle a remporté le championnat national en 1971, 1988, 1999 et a gagné la Coupe du Congo en 1974, 1977 et 1996.



Les joueurs de V. Club savourant leur victoire. (Crédits photos Adiac)

Hervé Brice Mampouya

## DISTRICT DE HINDA

## Taman Industries fait don d'une école au village Nkougou

L'école primaire de Nkougou comprend six salles de classe pouvant accueillir cinquante élèves chacune, le bureau du directeur de l'établissement et le bureau du personnel enseignant. La salle polyvalente, qui va abriter diverses activités organisées dans le village, a une capacité d'accueil de 700 places. Les deux ouvrages ont coûté la bagatelle de 550 millions FCFA, soit 300 millions pour la salle et 250 millions pour l'établissement scolaire.

La réception de l'école primaire de Nkougou et de la salle polyvalente située à proximité ainsi que la pose de la première pierre de la base-vie de la société Taman Industries à Nkougou, dans le district de Hinda (département du Kouilou), ont eu lieu le 10 janvier.

En demandant aux bénéficiaires (enseignants, écoliers, et populations) de prendre soin des infrastructures, Kong Ing Tee, directeur général de Taman Industries, a exhorté la direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire et de l'alphabétisation et les collectivités locales à appuyer les efforts consentis par la société en affectant un personnel capable de prendre en mains la destinée des enfants et de la population.

Pour Boniface Tchitembo, sous-préfet de Loango, la construction de cette infrastructure scolaire allège la



L'école primaire de Nkougou

souffrance des enfants de Nkougou, naguère obligés de parcourir quatre kilomètres aller-retour pour rallier l'école primaire de Hinda, le seul établissement pour les villages environnants.

Après la réception de ces deux ouvrages, le ministre Henri Djombo a procédé à la pose de la première pierre de la base-vie de Taman Industries, où seront construits 250 logements sur une période de cinq ans. Ils vont abriter les 500 travailleurs

de la société et leur famille. Chaque logement, dont le coût est estimé à 30 millions FCFA, sera équipé d'un salon, de deux chambres à coucher, d'une cuisine, d'une douche et des toilettes. L'adduction en eau potable et un dispensaire, en construction, font également partie du cahier de charges.

« L'implication effective des travailleurs en termes de rendements soutenus nécessite de bonnes conditions de

vie. C'est ainsi que, conformément aux dispositions du cahier de charges et à la politique de la direction générale de la société, il est prévu la construction desdits logements », a indiqué le directeur général de Taman Industries. Le gouvernement congolais et la société Taman Industries ont signé deux conventions d'aménagement et de transformation industrielle du bois pour la mise en valeur des unités forestières d'exploitation.

Ainsi, dans le cadre de la diversification de ses activités et conformément aux dispositions réglementaires de la loi 16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier, la société a implanté un complexe industriel de transformation du bois à Nkougou afin de dynamiser le rendement de la production.

Le village Nkougou est situé à près de 25 kilomètres de Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

## HIP HOP

## « Illegal », le nouvel album de Teddy Benzo présenté au public

Intitulé *Illégal*, l'album de ce rappeur congolais, qui comporte 18 titres, a été présenté au public au cours d'une conférence de presse le 8 janvier à l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

Présent sur les sites internet de téléchargement depuis décembre 2013 et sur le marché congolais sur support CD de-

puis le 8 janvier, l'album *Illégal*, sorti sous le label Belle Rage Music est la deuxième œuvre de Teddy Benzo après celui intitulé *Bien* plus que des mots sorti en 2009. Évoquant le titre de son nouvel album ainsi que son amour pour le hip-hop, Teddy Benzo a expliqué : « *Cet album, je l'ai intitulé ainsi pour mettre fin aux préjugés*

sur le hip-hop que certains considèrent comme une musique de voyous, une musique qui ne nous appartient pas. Ce titre est pour dire que le hip-hop n'est pas une musique illégale, c'est une musique qui peut éduquer et faire danser. » Et l'artiste, qui se veut éducateur et rassembleur, le prouve par les thèmes abordés dans les 18 titres de son album (chantés en lingala, kikongo, français, anglais...) dont certains sont engagés. À travers eux, il peint les réalités de la société congolaise, appelle à l'unité nationale et africaine et encourage la jeunesse à un retour aux sources.

Dans son titre *Ange et démon*, par exemple, il relate l'histoire d'une jeune fille tombée dans les mailles d'un religieux sans scrupules. Dans *Chez nous*, il évoque la vie dans la société congolaise, comment vit la jeunesse. *Collision* chapitre 1 est un récit sur l'infidélité, Ndulé na

biso remix du titre *Libala* du célèbre musicien Franco alias Luambo Makiadi est un hommage et une valorisation de la rumba congolaise à l'ancienne (des deux rives du fleuve Congo). L'artiste chante pour une Afrique forte, libre, une et courageuse dans *African soldier* et appelle au retour aux sources dans *Mwana mboka*, le titre phare dont le clip a été projeté pendant la conférence. *Mwana mboka* est une rencontre entre la musique du terroir et le rap. *Illégal* est un album riche en couleurs et en sons favorisés par la présence de plusieurs featurings d'artistes locaux.

Répondant aux préoccupations relatives aux reproches faits souvent aux artistes musiciens congolais de limiter la vente de leurs produits dans leur localité ou seulement dans certaines villes du pays et de ne pas faire de sorte que leurs œuvres traversent les frontières, Gildas

Bakala, manager de la maison Pres'com et manager exécutif du label Belle Rage Music, a rassuré : « Nous avons mis en place des stratégies pour que l'album soit visible sur les marchés national et international. Pour ce qui est de l'international, l'album est disponible sur les sites internet de téléchargement tels que Itune, Amazon et Dzeer. Le support CD sera ventilé dans plusieurs pays d'Afrique et dans les départements du pays. » L'album *Illégal* sera présenté à Brazzaville le 18 janvier. La conférence de presse s'est déroulée en présence de Léonard Boumbath Hybouagad, directeur départemental des Arts et Lettres de Pointe-Noire, d'Adel Rihaan, manager du label Belle Rage Music ainsi que des artistes ayant participé à la réalisation de l'œuvre dont la vente a été lancée à l'issue de l'activité.

Prisca Condhet



L'artiste Teddy Benzo. (© DR)

## BASKETBALL

## Les résultats des Congolais de la diaspora en Europe et en NBA

**Euroleague : 1<sup>re</sup> journée, groupe E**  
Malgré la petite prestation de CJ Wallace (7 minutes, 2 points, 2 rebonds défensifs, 2 fautes commises pour 1 subie et +3 d'évaluation), l'EA7 Milano débute le second tour sur les chapeaux de roues et étrille l'Olympiakos (81-51).

**États-Unis : NBA, 35<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> journées**

Sans Serge Ibaka, absent, Oklahoma chute à Utah (101-112). Deux jours plus tard, en dépit du retour de Serge Ibaka, le Thunder s'incline également à Denver (88-101). Le Brazzavillois a joué 24 minutes pour 8 points (3/11 points, 2/2 aux lancers francs), 9 rebonds (dont 7 défensifs), 2 fautes commises, 3 blocs défensifs et +13 d'évaluation.

Avec ces deux revers, le Thunder passe à la 3<sup>e</sup> place avec 9 défaites et 27 victoires.

**France : 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe**

Boulazac créé la surprise en éliminant Limoges (85-78). En 30 minutes de jeu, Nobel Bounou Colo s'est pourtant démené avec 13 points (1/3 aux tirs, 3/6 aux tirs primés et 2/2 aux lancers francs), 3 rebonds, 2 fautes commises pour 4 subies, 3 interceptions pour 3 pertes de balle, 2 passes décisives et +12 d'évaluation.

Camille Delourme

## CHAN

## Les Diables rouges entrent en compétition aujourd'hui

**L'équipe nationale du Congo livrera son premier match de l'histoire du Championnat d'Afrique des nations (Chan), aujourd'hui, face au Ghana.**

La première participation des Diables rouges au Chan s'ouvrira par la rencontre qui les opposera aux Black Stars du Ghana, finalistes malheureux de la première édition de cette

compétition en 2009. Le Onze national, qui a effectué le déplacement de l'Afrique du Sud avec pour objectif d'aller le plus loin possible dans ce tournoi, a donc un grand rendez-vous avec l'histoire du football continental. Ainsi, pour leur première participation, les Diables rouges sont condamnés à ne pas manquer cette rencontre

afin de rassurer pour la suite de la compétition. Même si les Ghanéens, qui semblent avoir les faveurs des pronostics, ne seront pas faciles à manœuvrer. Par ailleurs, le 17 janvier, les Diables rouges vont se mesurer aux Éthiopiens avant d'en découdre avec la Libye le 21 du même mois pour clôturer la phase de poule. Deux victoires,

à défaut de trois, peuvent suffire pour la qualification des Diablotins au tour suivant. Une mission difficile dans un groupe aussi relevé. Rien n'est impossible pour autant puisque les Diables rouges ont conscience des attentes du public sportif national.

**L'obligation de résultats**

Bien avant leur départ pour l'Afrique du Sud qui abrite la compétition, les Diables rouges s'étaient entretenus avec le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon-Alfred Opimbat. Ce dernier a mis les joueurs devant leurs responsabilités. « Vous avez le devoir de défendre valablement les couleurs du pays. Vous disposez du talent qu'il faut pour nous ramener ce trophée », a-t-il déclaré, tout en reconnaissant que la tâche ne sera pas facile. Lors de cette entrevue, tout fut mis en place pour pousser les Diables rouges à la victoire. Une manière pour le département des Sports de renvoyer la balle dans le camp des joueurs. C'est à eux de la reprendre pour faire le jeu, en commençant par le match du Ghana avant d'en aborder d'autres où des résultats sont attendus.

Rominique Nerplat-Makaya



Les Diables rouges à l'entraînement. (© Adiac)

## RÉFLEXION

## « Le Monde » et le Congo : droit de réponse

Ce n'est, bien sûr, qu'une péripétie dans la longue, très longue, bataille que le Congo livre pour faire respecter au plan international les jugements rendus par ses tribunaux, mais elle est hautement symbolique. Jugez-en.

Le 22 août 2013, en violation de toutes les règles du droit international, le général Norbert Dabira était interpellé en France, puis mis en examen et placé sous contrôle judiciaire pour « crimes contre l'humanité » par un juge d'instruction du tribunal de grande instance de Paris. Motif de cette arrestation arbitraire : le rôle qu'aurait joué cette personnalité congolaise dans l'affaire dite « des disparus du Beach », affaire jugée en 2005 au Congo à l'issue de laquelle le général avait été acquitté ainsi que quatorze autres hauts responsables congolais.

Rendant compte de cette arrestation, le quotidien Le Monde, dont la notoriété n'est plus à faire, s'est permis, quatre jours plus tard, de publier dans ses colonnes et de mettre simultanément en ligne sur internet un article virulent qui qualifiait de « mascarade destinée à in-

nocenter les quinze accusés du massacre du Beach » l'arrêt rendu par la justice congolaise.

Relevant le caractère inacceptable d'un tel propos, l'ambassadeur du Congo en France, Henri Lopes, a aussitôt adressé au quotidien un « droit de réponse » dans lequel il écrivait notamment : « Au terme de l'article 692-1 du code de procédure pénale français, aucune poursuite ne peut être exercée précisément en matière de crimes contre l'humanité ou de torture contre une personne justifiant qu'elle a été jugée définitivement à l'étranger pour les mêmes faits. Il ne suffit donc pas de rapporter le propos d'un avocat de la partie civile, qui ne s'est pas rendu à Brazzaville et qui n'a donc rien connu du procès, pour qualifier l'arrêt de la cour criminelle de Brazzaville de "mascarade". La République du Congo entend faire respecter par les autorités judiciaires françaises sa souveraineté et l'honneur de ses tribunaux. »

Comme on pouvait s'y attendre, étant donné la façon dont ses journalistes ren-

dent généralement compte des événements qui se déroulent au Congo, la direction du Monde a refusé de publier cette mise au point. Et ce refus a conduit Henri Lopes, par le canal de ses avocats, Maîtres Jean-Pierre Versini et Orly Rezlan, à demander au tribunal de grande instance de Paris d'ordonner sa publication, ce que celui-ci vient de décider par un jugement rendu à Paris en fin de semaine dernière et que le quotidien a aussitôt exécuté en utilisant cependant le terme « correspondance » plutôt que « droit de réponse » jugé sans doute dégradant pour lui. Mais bon, ne pinaillons pas !

Si nous relevons ici ce fait, c'est qu'il traduit la volonté des autorités congolaises de mettre fin une fois pour toutes aux attaques récurrentes dont elles sont l'objet de la part d'organisations non gouvernementales pour le moins discutables et discutées, telles que la Fédération internationale des droits de l'homme, qui instrumentalisent la justice et la presse françaises dans le but évident de dégrader l'image du pays et de ses dirigeants. En rappelant dans les colonnes d'un média français influent qu'elles ne laisseront pas

la justice d'un autre pays porter atteinte à « sa souveraineté » et à l'« honneur de ses tribunaux », les autorités congolaises lancent un avertissement clair à ceux qui tentent, à Paris et ailleurs, de redonner vie à la justice coloniale.

Trois remarques pour conclure sur le sujet :

1. Les journalistes du Monde feraient bien de réactualiser leurs connaissances sur l'Afrique au lieu de relayer sans les vérifier les accusations portées par des personnages et des institutions quelque peu sulfureux ;
2. La justice française devrait se garder de prononcer, comme elle le fait à intervalles réguliers, des jugements qui rappellent fâcheusement l'époque révolue où la France dictait sa volonté aux peuples africains ;
3. Les autorités congolaises, quant à elles, seraient sages de donner au jugement rendu vendredi à Paris le maximum de publicité afin que leurs détracteurs sachent à quoi ils doivent désormais s'attendre s'ils persistent dans leurs agressions judiciaires et médiatiques.

Jean-Paul Pigasse